


LE MOUTON.

9

TRAITÉ PRATIQUE

SUR

L'ÉLEVAGE DES MOUTONS

EN CANADA

PAR

EUGÈNE CASGRAIN,

MEMBRE DU CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Deuxième édition

Illustrée de 22 gravures, revue, corrigée et augmentée par l'auteur, avec une introduction à la deuxième édition

PAR

J. C. CHAPAIS

OFFICIER SPÉCIAL DU DÉPARTEMENT D'AGRICULTURE
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

PRIX 25c.

MONTRÉAL
EUSÈBE SENÉCAL & FILS, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
20, RUE SAINT-VINCENT

1888





LE MOUTON.

TRAITÉ PRATIQUE

SUR

L'ÉLEVAGE DES MOUTONS

EN CANADA

PAR

EUGÈNE CASGRAIN,

MEMBRE DU CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Deuxième édition

Illustrée de 22 gravures, revue, corrigée et augmentée par l'auteur, avec une introduction à la deuxième édition

PAR

J. C. CHAPAIS

OFFICIER SPÉCIAL DU DÉPARTEMENT D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

MONTRÉAL

EUSÈBE SENÉCAL & FILS, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

20, rue Saint-Vincent

1888

INTRODUCTION A LA SECONDE ÉDITION.

Un article écrit par monsieur J. C. Chapais, officier spécial du département d'agriculture, dans le journal d'agriculture officiel, pour annoncer au public agricole la seconde édition de mon traité sur le mouton, m'a paru faire si bien ressortir l'utilité de la race ovine en agriculture, que j'ai décidé de le faire servir d'introduction à mon ouvrage, avec la permission de l'auteur:

LE MOUTON.

Il nous a été donné de parcourir le manuscrit d'une seconde édition, en préparation, du traité de M. Eugène Casgrain sur le mouton.

Il y a huit ans que l'auteur du traité dont nous venons annoncer aux cultivateurs canadiens la deuxième édition mettait pour la première fois, devant le public, un ouvrage essentiellement canadien sur l'élevage du mouton.

Depuis longtemps, la nécessité d'un tel ouvrage se faisait sentir. Pour le mouton comme pour les autres animaux de la ferme, comme pour toutes les opérations de culture, la rigueur du climat canadien met le cultivateur dans des conditions bien différentes de celles du cultivateur des autres pays. Pour cette raison les ouvrages publiés à l'étranger, sur l'agriculture et ses diverses branches, surtout celle de l'élevage, lui sont de peu d'utilité, et l'exposent même à des erreurs grossières.

Il n'y a que l'expérience acquise par nos agronomes qui puisse servir de guide sûr au cultivateur canadien. Or, si quelqu'un possède, au sujet de la race ovine, une expérience pratique, sûre et indiscutable, c'est bien monsieur Eugène Casgrain qui a fait de l'élevage du mouton une spécialité pendant près de trente ans.

En lisant son travail que, à la sollicitation d'un grand nombre de cultivateurs, il va publier en seconde édition, avec des ajoutés considérables, et des gravures qui en rendent le texte bien plus facile à interpréter, le cultivateur sera certain de trouver des principes et des exposés pratiques basés sur une expérience

éclairée. Cette expérience a valu à l'auteur une réputation bien méritée qui a même engagé nos hommes d'État à lui donner un siège dans le Conseil d'agriculture de la province de Québec.

L'ouvrage de monsieur Casgrain est d'autant plus utile qu'il a trait à l'un des auxiliaires les plus précieux du cultivateur, dans la culture. Pour nous convaincre de cet avancé, voyons un peu quel est le rôle du mouton dans l'économie rurale.

Le mouton est l'auxiliaire du cultivateur à quatre titres différents, aussi importants les uns que les autres. Il est, premièrement, ***producteur de viande***; deuxièmement, ***producteur de laine***; troisièmement, ***consommateur de choses que lui seul peut utiliser***, et quatrièmement, ***améliorateur du sol.***

PRODUCTEUR DE VIANDE, le mouton tient le troisième rang pour l'alimentation de nos marchés. Avant lui viennent le bœuf et le porc. Quoique venant en troisième lieu, il n'en est pas moins recherché pour cela. Tous les cultivateurs qui se sont donné la peine d'élever un beau troupeau de moutons, d'une race ne produisant pas trop de graisse, mais une viande entrelardée, telle que celle des southdowns et des shropshiredowns, savent quel beau profit les agneaux de ce troupeau donnent à l'automne.

Autrefois, dans notre pays, le mouton n'avait de valeur que pour la laine, et quelle valeur encore ! On gardait une race de moutons dégénérée faute de soin et de sélection, se reproduisant toujours entre parents, présentant plus d'os que de chair, et n'offrant qu'une laine grossière qui contenait presque la moitié de poil ou de *jarre*. Aussi, la viande de ces moutons était elle peu recherchée.

Aujourd'hui, les choses sont changées. On commence à comprendre que le mouton mérite l'attention du cultivateur comme facteur dans la production de la viande sur la ferme. En croisant notre race canadienne, qui a le mérite d'être sobre et rustique, avec les belles races étrangères, choisies au point de vue de la viande, on est sûr d'obtenir d'excellents produits qui se vendent toujours bien sur nos marchés.

PRODUCTEUR DE LAINE, tel a été pendant longtemps le seul mérite du mouton, aux yeux de nos cultivateurs, et encore, ce mérite était peu appréciable, vu la mauvaise qualité de la laine. Comme on gardait le mouton pour la laine, les agronomes ont enseigné aux cultivateurs que, pour avoir de bonne laine, il fallait améliorer le troupeau par les croisements et les bons soins. Le résultat a été merveilleux. En voulant améliorer le mouton pour la laine, il fallait inévitablement l'améliorer pour la viande, et aujourd'hui, ceux qui ont voulu

écouter les conseils des experts en cette matière, ont obtenu un double résultat, celui d'avoir et de la belle laine, et surtout de bonne viande. De sorte que, maintenant, le mouton qu'on voulait améliorer au point de vue de la laine principalement a correspondu aux soins donnés à cette effet, mais s'est amélioré en même temps à un plus haut degré, au point de vue de la chair de boucherie.

Chez ceux qui ont travaillé à réaliser ce progrès, le mouton au lieu d'être avant tout producteur de laine, ne l'est plus qu'en second lieu, mais à un bien plus haut degré qu'autrefois. Malheureusement, il y a encore beaucoup à faire dans cette voie. Les cultivateurs ont double intérêt en cherchant à retirer une plus belle laine de leur troupeau. Autrefois, nos éleveurs ont jeté les yeux, pour produire de meilleure laine, sur les moutons à laine longue, mais, ceux-ci, tout en donnant d'assez bons résultats, ne se sont pas montrés assez rustiques pour nous. Les résultats obtenus ont été beaux, mais de peu de durée. En outre, le progrès de l'industrie fait qu'aujourd'hui les laines longues sont dépréciées et remplacées avantageusement sur nos marchés par les laines courtes. Tout est pour le mieux pour nous, sous ce rapport, car les moutons à laine courte conviennent mieux à notre climat, et produisent une meilleure viande pour le marché. Nous avons donc tout à gagner, tant sous le rapport de la laine que sous celui de la viande, à jeter notre dévolu sur les races à laine courte, telles que les southdowns, les shropshiredowns, les hampshiredowns, etc.

Consommateur de choses que lui seul peut utiliser, le mouton trouve, à ce titre, sa place sur presque toutes les fermes. Dans les pâturages, le cheval prend l'herbe la plus longue, puis la vache passe derrière lui et rase l'herbe de plus près et enfin le mouton vient en dernier lieu et broute jusqu'au dernier brin d'herbe, qui, sans lui resterait sans valeur immédiate. En outre de cela, il y a sur presque toutes les terres, des terrains où la charrue ne peut passer, qui poussent une herbe rase, excellente en qualité, mais qui, par sa nature et son peu de longueur, ne saurait convenir aux autres animaux. Tels sont les terrains rocheux, montagneux, les pentes abruptes de certains coteaux qui offrent des pâturages excellents pour les moutons, tandis que les autres animaux de la ferme y mourraient de faim.

Que de richesses sont ainsi perdues chez nos cultivateurs. Telle ferme, en pays montagneux, a peine à nourrir au pâturage quelques vaches étiques qui sont obligées de faire chaque jour une marche forcée de plusieurs milles, sur un champ

couvert d'une herbe maigre, afin de trouver leur subsistance, tandis que les mêmes champs offriraient à des moutons un bon pâturage qui assurerait au propriétaire un produit rémunérateur en viande et en laine. Qu'on y songe donc, et qu'on étudie, à ce point de vue, nouveau pour un trop grand nombre de nos cultivateurs, l'amélioration à apporter au mode de culture suivi jusqu'à présent.

AMÉLIORATEUR DU SOL, le mouton rend de grands services sur la ferme, là où son rôle est bien compris. En Angleterre, sur certains terrains, légers, peu consistants, on sème des navets qu'on fait manger sur le champ, à l'automne, par les moutons. Ces derniers laissent, en retour, leurs déjections qui engraissent le sol, ils piétinent la terre avec cette énergie spéciale qui caractérise le mouton, et, au printemps suivant, le cultivateur a un sol raffermi, engraissé, qui est prêt à recevoir une semence qu'il n'aurait pu faire valoir autrement. Aucun travail de la part du cultivateur ne saurait égaler en efficacité celui fait par un troupeau de moutons, sur un terrain de ce genre. En supposant même qu'il pourrait avoir le même effet, il offrirait encore le désavantage de coûter plus cher pour la main-d'œuvre, en outre de la dépense qu'il y aurait à encourir pour charroyer et ensuite épandre l'engrais. Le mouton fait ces deux opérations à la fois, tout en se nourrissant, et qu'on n'aille pas croire qu'il les fait à demi. Le meilleur rouleau ne saurait avoir l'effet que produit sur le sol le sabot du mouton. Pour ce qui est de l'engrais laissé sur le champ par l'animal, on voit que les agronomes français estiment qu'un mouton fume dans une nuit, d'une manière efficace trois pieds carrés, ou neuf pieds de terrain en superficie. Malheureusement c'est là un des mérites du mouton qui n'est pas apprécié chez nous.

Il est une cinquième valeur à retirer du mouton, dont nous parlerons peu, parce qu'elle n'entrera jamais, croyons-nous, avec profit, en ligne de compte chez nos cultivateurs. C'est la valeur du lait de brebis pour l'alimentation. On voit, en France surtout, que le lait de brebis sert à la confection de certains fromages fort recherchés, tels que ceux de Roquefort, par exemple. Le lait de brebis contient sept et demi pour cent de beurre et six pour cent de caséine. Une brebis du Larzac donne, après avoir allaité son agneau, cinquante-cinq pintes de lait ou vingt-quatre livres de fromage en cent soixante jours.

Il serait oiseux d'en dire plus long, ici, sur l'utilisation du lait de brebis pour l'alimentation, car pour l'exploiter à ce point de vue, il faudrait que nous modifierions l'élevage du mouton, de manière à développer ses aptitudes pour le lait, au

lieu de les pousser vers la production de la viande et de la laine. En effet, on voit que, dans le Larzac mentionné plus haut, une brebis ne produisait autrefois que douze livres de fromage, tandis qu'elle en donne maintenant vingt-quatre, par suite de l'amélioration au point de vue du lait, dont la race ovine a été là, l'objet.

En face du rôle important que joue la race ovine dans l'écomie rurale, rôle que, nous l'espérons, nous avons fait ressortir dans ces quelques lignes, de manière à ce qu'il soit bien compris de tous les cultivateurs canadiens, il est à espérer que ceux qui prennent quelqu'intérêt aux choses agricoles verront avec plaisir la publication de la nouvelle édition de l'ouvrage de monsieur Casgrain sur le mouton, édition qui contiendra certaines données nouvelles, fruit des expériences faites par l'auteur depuis qu'il a publié sa première édition.

J. C. CHAPAIS.

INTRODUCTION A LA PREMIÈRE EDITION.

Cédant à l'invitation pressante de quelques amis de la cause agricole et, en même temps désireux de me rendre, dans la mesure de mes forces, utile à mes compatriotes, je livre à la publicité, dans cet opuscule, ce que j'ai pu acquérir, par une longue expérience, de connaissances pratiques dans l'œuvre très difficile, au début, de l'amélioration de la race ovine. A défaut d'autres mérites, ce petit traité tout à fait élémentaire aura, à coup sûr, celui d'être le premier du genre publié dans la langue française en Canada, et j'ose espérer qu'il atteindra les deux buts que j'ai en vue : provoquer chez nos cultivateurs la bonne inspiration à s'adonner plus sérieusement qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent à l'élevage et à l'amélioration des moutons et guider sûrement leurs pas dans cette voie.

Que l'élevage bien conduit des moutons puisse être pour nos cultivateurs une source aussi certaine que considérable de revenus, cela ne fait pas de doute pour tous ceux qui ont quelque peu étudié cette question. Par malheur cette vérité n'est pas comprise par la grande masse des cultivateurs. Dans nombre de centres agricoles, le mouton figure à peine dans les troupeaux d'animaux de ferme ; dans d'autres, l'élevage en est négligé d'une façon désolante. Or, je crois qu'il est temps, plus temps que jamais, de combattre cette fatale erreur de jugement et je fais, dans ce but, appel à tous les cultivateurs de bonne volonté, à ceux surtout qui ont autorité pour donner l'exemple dans leur localité respective.

La grandeur limitée des fermes canadiennes comparées aux communes à moutons d'Australie, d'Afrique et de l'Ouest américain, le manque de grands pâturages convenables aux moutons, et l'obligation de pourvoir aux fourrages pour sept mois de l'année, pendant lesquels les moutons sont renfermés dans des bergeries, empêchent l'élevage du mouton en Canada sur une grande échelle. Cependant le Canada est un pays bien adapté à l'élevage du mouton. Son atmosphère sèche préserve les moutons des diverses maladies auxquelles ils sont sujets en Angleterre. Le fait est qu'un mouton bien hiverné ici, est beaucoup moins exposé aux risques atmosphériques qu'en An-

gleterre, où il est sujet à une froide humidité que sa toison absorbe, et où il est souvent plié, courbé en deux, en plein champ, les pattes enfoncées dans la boue, misères auxquelles il résiste difficilement.

Qu'il ne soit pas dit, à notre discrédit, qu'ayant en main une source appréciable de revenu, nous avons, par ignorance ou par apathie, négligé de l'exploiter.

TRAITÉ PRATIQUE

SUR

L'ÉLEVAGE DES MOUTONS EN CANADA.

PREMIÈRE PARTIE.

DE LA GARDE DU MOUTON.

CHAPITRE I.

QUALITÉS NÉCESSAIRES A L'ÉLEVEUR DE MOUTONS.

L'éleveur, pour bien réussir, doit être doué de plusieurs qualités importantes et doit avoir certaines connaissances. Il lui faut de la patience et de la douceur, car les animaux qu'il dirige ont peu d'instinct et retombent sans cesse dans la même faute. Il lui faut une vigilance soutenue, une étude continue des causes du bien-être ou du malaise qu'éprouvent ses animaux ; enfin, le soin de son troupeau doit être son occupation de chaque jour. L'activité, surtout l'hiver, lui est également indispensable pour préparer et distribuer les diverses rations de nourriture, distribution qui se fait plusieurs fois chaque jour dans les bergeries bien tenues. Voilà pour les qualités principales.

De plus, il est indispensable à l'éleveur, en sus, qu'il sache reconnaître l'âge des moutons et l'état de leur santé ; il doit pouvoir aider les brebis à mettre bas quand le part est difficile, et donner aux agneaux les secours que réclame leur faiblesse. Les symptômes des maladies les plus ordinaires doivent lui être familiers, ainsi que les moyens que l'on emploie pour les combattre.

CHAPITRE II.

DE LA BERGERIE.

La bergerie est le bâtiment destiné à protéger les bêtes ovines contre l'intempérie des saisons. Elle doit être assez vaste pour contenir à l'aise les animaux qu'on veut y renfermer, assez aérée pour que la chaleur ne s'y maintienne point à un degré trop élevé, et convenablement ventilée pour que les gaz ne puissent jamais y séjourner ; enfin elle doit être meublée de râteliers et d'auges propres à recevoir la nourriture du troupeau.

Pour les moutons en bonne santé, la chaleur est beaucoup plus à craindre que le froid ; c'est une vérité que l'on ne doit point se lasser de signaler en voyant combien est enraciné chez une foule de cultivateurs le préjugé contraire. Les cultivateurs entassent leurs bêtes dans des bergeries hermétiquement fermées, et dont ils n'enlèvent les fumiers qu'une fois l'année, afin d'en augmenter la chaleur. Entrez dans ces étables, une vapeur épaisse et humide vous étouffe, les gaz délétères attaquent vos yeux par des picotements aigus, et vous suffoquent ; vous êtes forcés d'aller chercher à la porte l'air qui vous manque. Les étables fermées sont le plus mauvais logement que l'on puisse donner aux moutons. La vapeur qui sort de leur corps, et celle du fumier, infectent l'air et mettent ces animaux en sueur. Ils s'affaiblissent dans ces étables trop chaudes et malsaines ; ils y contractent des maladies et leur laine y perd sa force. Lorsque les bêtes sortent de l'étable, l'air du dehors les saisit, arrête subitement leur transpiration et les met en danger. Je pense qu'il ne faut pas attribuer à d'autres causes les rhumes et la morve dont les bêtes à laine sont souvent affectées ; je recommande donc de faire en sorte que la température des bergeries ne diffère guère de la température extérieure. Les éleveurs instruits sont bien convaincus que plus une bergerie a d'ouvertures, mieux les moutons s'y maintiennent en bonne santé, pourvu toutefois qu'ils soient à l'abri de l'humidité, de la bise et des rayons directs du soleil.

Examinons maintenant quel doit être l'ameublement d'une bergerie. Généralement on n'a pas encore adopté l'usage des râteliers et des auges pour distribuer aux moutons leur nourriture ; on la dépose par terre sur le fumier infecté et humide d'urine, une grande partie est foulée aux pieds et les animaux délicats n'y veulent plus toucher, ce qui occasionne une grande perte, surtout quand le fourrage est précieux. Aussi, partout où l'on attache du prix au bon entretien des moutons, les auges

et les râteliers sont considérés comme indispensables. Leur prix est peu de chose, la façon en étant facile et les bois nécessaires de peu de valeur. Un des râteliers les plus améliorés est le *râtelier circulaire de Casgrain* dont voici une description empruntée au *Journal d'Agriculture*

" Monsieur Eugène Casgrain, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, est bien connu de tous nos lecteurs comme un des meilleurs éleveurs de moutons de la province. Après bien des essais, il est parvenu à faire un râtelier pour les moutons, que l'on peut appeler à juste titre un râtelier modèle. Monsieur Casgrain, qui n'aime rien tant que rendre service à la classe agricole, n'a pas patenté son râtelier, et a eu

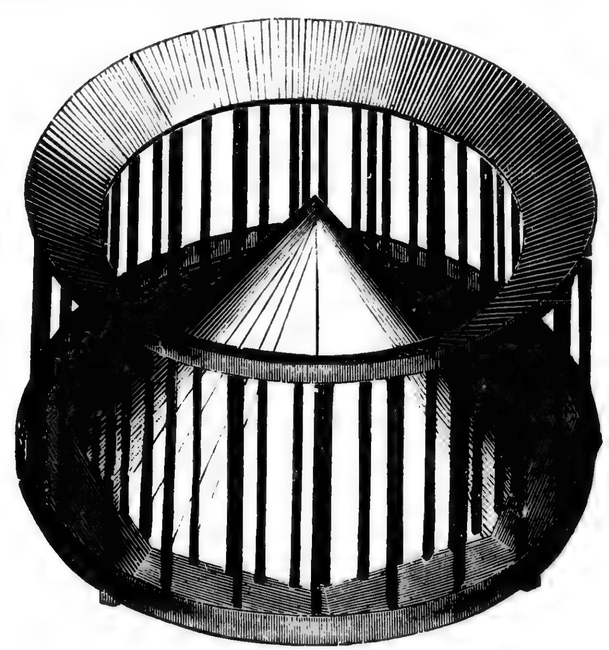


Fig. 1.—RATELIER MODÈLE POUR LES MOUTONS.

l'obligeance de m'en fournir une photographie qui me permet de le faire connaître aujourd'hui aux lecteurs du Journal."

" Comme on le voit par la gravure 1, ci-jointe, le râtelier de monsieur Casgrain est circulaire, et se compose de deux rangées de barreaux, d'un bassin pour recevoir le fourrage, et

d'un cône au milieu du bassin, qui permet au fourrage de se distribuer également et régulièrement tout autour du râtelier."

" Entrons un peu dans le détail de cet utile appareil. Disons d'abord qu'il a un diamètre de cinq pieds et demi et une hauteur de quatre pieds et neuf pouces. La rangée de barreaux extérieurs en contient vingt-deux et permet conséquemment l'accès de vingt-et-un moutons au râtelier. Ces barreaux ont un pouce et demi de diamètre, sont ronds et fixés de manière à tourner facilement dans les trous qui les retiennent en haut et en bas. Il y a sept pouces d'intervalle entre ces barreaux extérieurs et la rangée de barreaux intérieurs qui sont au nombre de trente-trois, espacés de quatre pouces, et qui ont un pouce carré de grosseur. En dedans de cette rangée de barreaux intérieurs s'élève un cône en bois ayant trois pieds neuf pouces de diamètre à sa base et une hauteur de trois pieds. Ce cône, avec la garniture qui retient les deux rangées de barreaux au sommet du râtelier, garniture qui a une inclinaison de quarante-cinq degrés, forment le bassin qui reçoit le fourrage. Une plinthe de trois pouces de largeur s'applique au haut et au bas du râtelier, autour de la rangée extérieure de barreaux et finit le tout."

" Voici les avantages de ce râtelier. Sa forme circulaire fait que chaque mouton a sa place sans nuire à son voisin. En effet, s'ils sont rapprochés de la tête, ils vont en s'éloignant régulièrement jusqu'à l'arrière-train, de même que les raies d'une roue, qui sont beaucoup plus éloignées nécessairement à l'extrémité qui se trouve dans les jantes qu'à celle qui est dans le moyeu. Cette disposition fait que les agnelles et les brebis pleines ne sont pas exposées à se blesser en se choquant les unes contre les autres. La mobilité des barreaux extérieurs empêche les moutons de se frotter le cou, habitude à laquelle ils sont sujets et qui fait qu'ils se dépouillent de leur laine à cet endroit. Si les brebis passent un peu pressées le long de ces barreaux, la mobilité de ces derniers les empêche de blesser les brebis. Si l'on a soin de mettre le râtelier au-dessous et vis-à-vis d'une trappe qui permet d'y jeter le foin d'en haut, il ne tombe aucune saleté dans la laine des moutons, qui reste ainsi parfaitement nette. Si, au lieu de fourrage, on donne des racines aux moutons, le bas du râtelier, qui est garni d'une plinthe de trois pouces, tel que dit plus haut, est justement disposé pour recevoir ces racines. Les barreaux intérieurs sont assez rapprochés pour empêcher les moutons de sortir le fourrage et de le piétiner. La distance de quatre pouces ne leur permet que d'arracher le fourrage par bouchée."

"Monsieur Casgrain peut fournir ce râtelier pour huit piastres, livré à la station de chemin de fer de L'Islet."

"Ce râtelier a été exposé à l'exposition provinciale de mil huit cent quatre-vingt-trois, à Montréal, où il a fait l'admiration des connaisseurs et a été honoré d'un prix extra."

On place ce râtelier au milieu de la bergerie. Il est fait de manière à ce qu'aucune parcelle de foin ne tombe sur les moutons. Des petits enclos doivent être faits de manière à être mis au besoin, afin de pouvoir séparer d'avec le troupeau, les brebis et leurs petits, quand ceux-ci demandent des soins particuliers. Il importe grandement de voir à ce que les moutons en sortant de la bergerie ne se bousculent pas, comme cela arrie partout ailleurs, quelles que soient la position et les dimensions des portes de sortie. Tout le monde sait que cette précipitation est la cause de fréquents accidents : les animaux les plus faibles sont blessés, les brebis sont quelquefois tellement pressées qu'elles en avortent. Un moyen bien simple de parer à tous ces dangers, c'est que le seuil de la porte soit élevé au-dessus du sol, de quinze pouces, et ne puisse être franchi qu'en traversant un petit pont sans rampes qui ne livre passage qu'à deux moutons à la fois ; la sortie devient, à la vérité, plus longue par cette méthode, mais elle est certainement plus sûre.

Je crois qu'il peut être avantageux d'utiliser le comble d'une bergerie en y mettant le fourrage, comme on le fait pour tous les autres bâtiments de la ferme ; pourvu que l'on donne issue aux vapeurs par une ventilation bien établie.

Après toutes les précautions que nous exigeons pour le renouvellement du bon air dans les bergeries, il est facile de comprendre que nous ne saurions approuver les éleveurs qui laissent accumuler pendant plusieurs mois le fumier sous leurs moutons. Nous les engageons donc fortement à faire sortir le fumier le plus souvent possible de la bergerie et à l'entretenir d'une bonne litière fraîche et abondante ; les moutons s'en trouveront mieux, et leur fumier frais sera plus profitable comme engrais.

Il ne me reste plus qu'à indiquer par quels procédés on peut désinfecter une bergerie qui a longtemps été soumise à un état d'infection que l'on veut faire cesser. Il faut d'abord enlever toutes les immondices qui la souillent, laver tout l'ameublement à grande eau, blanchir les murailles intérieures à la chaux, et enfin détruire les gaz par l'action des chlorures que l'on trouve chez tous les pharmaciens. Le prix d'achat de ce chlorure est peu de chose, et voici comment on l'emploie : les moutons étant aux champs et le fumier étant enlevé, on fait fondre une livre de chlorure de chaux dans un baquet rempli d'eau.

Quand la dissolution est complète, on en arrose le bas des murs et différents endroits de la bergerie.

CHAPITRE III.

TRAITEMENT DU MOUTON EN ÉTÉ.

Le pâturage est indubitablement le régime le plus convenable à la santé des bêtes ovines. L'éleveur trouvera toujours du bénéfice à procurer à ses moutons un champ plantureux pendant toute la saison de l'été. Le terrain qui convient le mieux est celui qui est naturellement drainé, et sur lequel il croît une herbe fine mêlée de trèfle blanc.

Pour utiliser un pâturage sans perte, il vaut mieux n'en donner qu'un espace restreint à brouter d'une fois au troupeau. On se sert pour cela de barrières ou clôtures temporaires dont nous donnons ici un bon modèle. Voir gravure 2. Les barreaux de cette barrière ont trois pieds de haut et sont espacés de six pouces. Toute la barrière a quatre pieds de hauteur et se fait en longueurs de quinze pieds. Elle est très portative, et conséquemment se place et se déplace facilement. Avec un système de barrières de ce genre, on peut donner chaque jour, ou suivant le besoin, de l'herbe nouvelle aux moutons, chaque fois que la chose devient nécessaire.

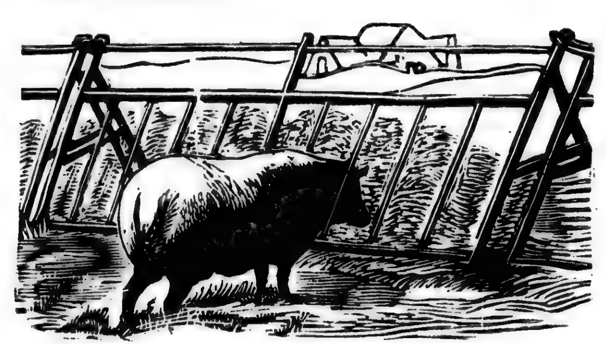


Fig. 2.—CLOTURE TEMPORAIRE.

Un sol sain, sec et fertile peut se prêter à l'entretien des bêtes à laine; dans les contrées humides, malsaines, produisant en abondance des herbes aqueuses, il est difficile de conserver la santé des moutons. Un troupeau, dans un pays comme le nôtre,

ne doit pas se passer de sel ; surtout dans les mois pluvieux et froids de mai et octobre.

Le sel est indispensable dans les endroits bas, humides, si contraires au tempérament des moutons ; il soutient leur appétit, fortifie leur estomac et les rend plus capables de supporter sans danger la nourriture sèche et les pâturages aqueux des terres froides. Le sel est recommandé comme un préservatif de la pourriture, maladie fatale chez les bêtes à laine : il les réchauffe, leur donne de la vigueur, empêche les obstructions, et fait couler les eaux superflues, qui sont la cause de la plupart de leurs maladies. On le distribue l'hiver et l'été dans l'auge, mélangé avec un peu de soufre dans du grain moulu, une fois par semaine. Ce qui est encore plus facile à faire, c'est de leur donner dans une boîte un morceau de sel gemme.

Quand la force du soleil augmente, il est nécessaire que les moutons puissent trouver de l'ombre pour y reposer. Leur laine qui empêche que l'air ne les refroidisse en hiver, empêche aussi que l'air ne les rafraîchisse en été. D'ailleurs, ces animaux

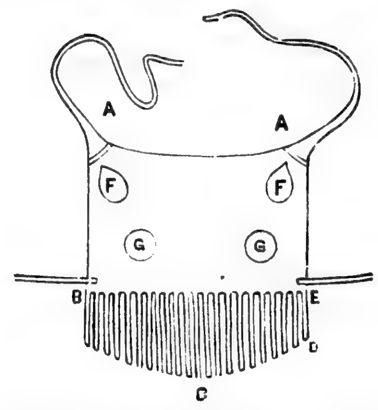


Fig. 3.—A, *cordon derrière les oreilles ;* B, *franges coupées;* C, *longueur des franges ;* D, *endroit où les franges finissent en pointe;* E, *cordon à la mâchoire ;* F, *trou pour les oreilles ;* G, *trou pour les yeux.*

sont prédisposés à l'insolation et le soleil, tombant à plomb sur leur tête, peut leur donner le mal appelé " la chaleur," qui les tue rapidement, si le berger ne les secourt aussitôt par une abondante saignée. Tel est le traitement du mouton en été ;

il doit être modifié selon la destination et la nature spéciales du troupeau.

Une autre cause de souffrance pour les moutons pendant les grandes chaleurs de l'été provient de la persécution d'une mouche noirâtre (l'œstre des moutons), qui cherche à pénétrer dans leurs naseaux pour y pondre des œufs. Comme remède je suggérerai aux éleveurs de mettre du goudron mêlé avec du saindoux sur le nez des moutons, comme un moyen certain de les préserver contre l'attaque de cet ennemi.

On recommande aussi pour prévenir les attaques de cette mouche l'emploi d'un capuchon dont voici la description empruntée au *Country Gentleman :*

Le médecin vétérinaire bien connu, le docteur Geo. Stewart, dans une lettre qu'il m'écrit me donne un dessin et la description d'un chaperon qu'il a trouvé très efficace pour protéger ses moutons, des shropshire-downs, contre l'œstre. Il est fait en peau d'agneau, il a la forme indiquée dans la gravure 3, page 17, et s'applique tel qu'indiqué dans la gravure 4. Les cordons ou les franges sont enduits d'onguent d'acide carbolique



Fig. 4.

cru rendu visqueux comme du vernis par une addition de résine; et la laine courte retient l'onguent et son odeur pendant une semaine ou plus après laquelle il faut renouveler l'application.

Le docteur donne de nombreux exemples qui démontrent l'efficacité de cette protection; il dit qu'il a vu des moutons mangeant tranquillement, un soir d'août, et se secouant de temps en temps la tête pour chasser les mouches, tandis que le troupeau d'un autre champ voisin, n'ayant rien pour se proté-

ger, se tenait pressé ensemble et immobile. La longueur des franges est suffisante pour couvrir les narines sans cependant empêcher le mouton de brouter.

Pendant une expérience de plusieurs années, les moutons ainsi protégés n'ont jamais eu le nez dégouttant par suite d'un écoulement muqueux, et n'ont jamais été infestés par les larves.

Enfin, il est bon de laver les moutons en septembre dans une grande boîte remplie d'eau tiède, cela leur fait beaucoup de bien, et contribue à démêler la laine.

CHAPITRE IV.

TRAITEMENT DU MOUTON EN HIVER.

Les divers fourrages et grains convenables pour la nourriture du mouton pendant l'hiver sont le foin, le trèfle, les pesats de pois et de fèves, les lentilles et la paille, les légumes de différentes sortes, l'avoine, les pois, le blé-dinde, le pain de lin et le son, parmi lequels on peut faire un choix.

Valeur nutritive comparée du foin, paille, etc., dans cent parties :

Foin	10.0
Trèfle	12.5
Pesats de pois	16.5
Pesats de fèves	18 6
Paille de blé	2.0
Paille d'orge	2.0
Paille d'avoine	1.8

Quantité des différents fourrages égale à dix livres de foin :

Foin	10.0
Trèfle	8 0
Pesats de pois	6.0
Pesats de fèves	5.5
Paille de blé	52.0
Paille d'orge	52.0
Paille d'avoine	55.0

Il n'y a rien de surprenant de voir les moutons nourris à la paille maigres, et ne réchappant aucun agneau, lorsqu'on voit que, d'après ce tableau, il faut dix-sept livres de paille pour

valoir trois livres de foin. Un mouton ne peut manger, dans une journée, une si grande quantité de paille.

Les racines sont d'une grande valeur pour l'hivernement des moutons. Lorsqu'elles leur sont données en proportion du foin et de la paille qu'ils consomment, elles ont l'effet de tenir les intestins toujours en bon état. Mais, lorsqu'on les leur donne en trop forte quantité en hiver, la grande quantité d'eau qu'elles renferment refroidit trop l'animal et altère graduellement sa santé. Aux brebis pleines il ne faut en donner qu'une très petite quantité, si l'on veut éviter l'avortement qui aurait probablement lieu lorsqu'on leur en donnerait beaucoup. Les racines qu'on donne ordinairement aux moutons sont la bette à sucre, la bette à vache, et le navet jaune. Leur valeur nutritive dans le tableau suivant, d'après les analyses des docteurs Voëlcker et Sangster, est la suivante :

TABLEAU DES ÉLÉMENTS NUTRITIFS DES RACINES.

Dans 100 parties de	Eau.	Viande	Gras.	Fibre.	Cendre.
Bette à sucre.........	81.50	1.00	15.40	1.30	80
Mangels.................	87.78	1.54	8.60	1.12	96
Rutabagas..............	89.40	1.44	5.93	2.54	62
Navets jaunes.........	90.57	1.80	4.64	2.34	65
Navets blancs.........	90.43	1.14	2.96	2.00	1.02

Lorsque l'on considère la grande quantité d'eau contenue dans ces racines, on peut voir facilement que c'est une nourriture très salutaire, lorsqu'elle est donnée dans une bonne proportion.

La quantité voulue que l'on peut donner par jour dépend de la grosseur du mouton. Par exemple, dix moutons pesant en moyenne cent cinquante livres chacun, poids vif, auront assez d'un minot de racine par jour pour les dix, si on leur donne en sus à chacun une livre et demie de foin et une demi-livre de son.

En estimant la quantité de nourriture nécessaire pour un mouton, il faut prendre en considération l'âge et la condition de l'animal, soit qu'il soit en état de croissance ou à maturité, et son poids. Une livre de trèfle, quatre onces de pain de lin et dix-neuf livres de betteraves furent données à un mouton pesant cent cinquante-trois livres ; à ce régime, il pesait cent soixante-dix livres au bout de sept semaines, soit un gain de dix-sept livres. Un autre de cent trente-cinq livres, au même

soin, a pesé cent cinquante-cinq livres, soit un gain de vingt livres. Ils gagnèrent en moyenne une livre par trois jours.

La quantité nécessaire pour garder un mouton en bonne condition est de quinze livres de nourriture sèche par semaine pour chaque cent livres de son poids, et comme le foin contient quatorze pour cent d'eau, il en faudra dix-huit livres par semaine ou presque trois livres de foin ou de grain par jour. Mais, pour que la digestion se fasse parfaitement, un certain volume est nécessaire. La nourriture mêlée devra être composée d'une certaine proportion de nourriture pesante, concentrée. Sept à neuf livres de nourriture sont nécessaires pour augmenter d'une livre le poids vivant. Trois livres de foin, six livres de navets, une livre de son, par jour pour chaque mouton, constituent une nourriture très avantageuse. Si l'on remplace le foin par de la paille, il faudra dix livres de navets, et le mouton se trouvera ainsi bien nourri.

CHAPITRE V.

TONTE.

La tonte doit être pratiquée en mars, dans les bergeries chaudes chez les brebis qui agnèlent en hiver, et en juin chez les brebis qui agnèlent à la fin de mai.

Nous empruntons au *Journal d'Agriculture* les détails et les gravures ci-joints qui montrent comment se fait la tonte des moutons en Angleterre, et les avantages de cette méthode sur celle qui est généralement suivie ici. Voici ce que dit M. A. R. Jenner Fust à ce sujet :

" Le pavé uni d'une grange est la meilleure place pour la faire. Nos troupeaux sont si peu considérables qu'ils ne nécessitent pas de grands préparatifs. Les meilleures cisailles ont des ressorts intérieurs entre les poignées, pour faire ouvrir avec plus de force les lames, mais ces ressorts blessent la main, et il vaut autant s'en passer, vu leur peu d'utilité. Le grand point à observer en tondant, c'est d'éviter d'atteindre la peau avec les pointes, en pressant légèrement les lames sur l'animal ; il faut se tenir la main basse et appuyer la partie large des lames sur la peau. De cette manière on ne blesse pas l'animal. Les ciseaux que j'ai vu employer dans la partie française de cette province ne font que de mauvais ouvrage.

" Nos gravures représentent les trois périodes de l'opération de la tonte. D'abord, le tondeur, qu'on suppose se servant de

sa main droite, assoit le mouton sur la croupe, met son genou droit à terre et appuie le dos du mouton sur sa jambe gauche repliée *a*, gravure 5. Prenant les ciseaux de la main droite, et tenant la gueule du mouton de la main gauche, il tond d'abord la laine courte en avant du cou, et continue en suivant la gorge et la poitrine jusqu'au ventre, en passant entre les pattes de devant.



Fig. 5

Plaçant ensuite les pattes de devant *b* sous son bras gauche *c*, il tond le ventre en travers, d'un côté à l'autre jusqu'aux aines. Lorsqu'il tond le ventre et les aines, la peau étant naturellement lâche sur ces parties, il tend la peau de la paume de sa main gauche *e* pendant que les cisailles font leur œuvre. Il dépouille ensuite le scrotum *f*, puis l'intérieur des cuisses *gg*, et enfin, les côtés de la queue *h*. Ce sont là les parties qu'il peut atteindre dans cette position. Pour cette partie de l'opération, on peut se servir de petites cisailles; et comme la laine est courte, et sans liaison, il vaut mieux la tondre *de la pointe* des cisailles, tenues soigneusement de la manière indiquée en *d*

" La gravure 6 représente la seconde période de l'opération.

On donne au mouton la position indiquée en dégageant d'abord ses pattes de devant de leur position de la gravure 5, et en le tournant doucement sur le côté droit, pendant que le tondeur, les deux genoux en terre, supporte son épaule droite sur lui-même. On peut être certain d'une chose, c'est que plus un mouton se



Fig. 6

sent à l'aise, plus il se laisse tondre tranquillement. Le tondeur, supportant la tête de la bête de la main gauche, enlève d'abord la laine de derrière la tête, puis celle qui se trouve tout autour

du cou en arrière jusqu'à la naissance de l'épaule. Il glisse alors la tête et le cou *a* sous son bras gauche *g*, et ayant ainsi la main gauche libre, il s'en sert pour tendre la peau pendant que, de la main droite, il tond la laine, partant du point où il avait cessé dans la gravure 5, pour se rendre jusqu'à l'épine dorsale, opérant ainsi sur tout le côté le plus près de lui. Dans la gravure, la toison est enlevée jusqu'à environ la moitié du corps; la main gauche *b* est posée à plat, tendant la peau; la main



Fig. 7

droite tient les cisailles au point voulu, et dans la bonne position. Le tondeur procède ainsi jusqu'à la cuisse, la croupe et la queue *d*, qu'il dépouille entièrement, du coup."

" A ce point de l'opération, le tondeur, encore à genoux, pousse de côté la partie détachée de la toison, et tenant le mouton par la tête, le tourne sur le côté gauche tondu : il place alors son genou droit, gravure 7, par terre, en le passant sur le cou de

la bête, et appuie son pied droit *b* sur le bout des orteils, la cheville du pied maintenant par terre la tête du mouton. C'est la *troisième* position du tondeur pendant la tonte. La laine ayant été enlevée jusqu'à l'épaule, dans la seconde opération, le tondeur n'a rien autre chose à faire que de commencer à tondre là où il avait cessé, et d'enlever la toison à partir de l'épine dorsale, où il s'était arrêté dans la gravure 6, dans la seconde opération, en se dirigeant vers le ventre où s'était arrêtée la première opération représentée dans la gravure 5, la main gauche *e* libre tendant encore la peau, pendant que la main droite *f* promène les cisailles sur tout le côté jusqu'à la queue. La toison *g* se trouve alors entièrement tondue. En aidant au mouton à se lever, il faut voir à ce que ses pattes ne soient pas embarrassées dans la toison ; autrement, dans sa hâte d'échapper au traitement inusité qu'il vient de subir, il mettra en pièces la toison. (1)

" En comparant les positions assumées par le tondeur et le mouton, dans les différentes opérations de la tonte que nous venons de décrire, avec celles prises d'après la méthode généralement suivie dans ce pays-ci, il est nécessaire de revenir à la première opération représentée dans la gravure 5, opération que l'on a coutume de faire en tenant le mouton debout, et supportant le dos du mouton sur ses jambes. C'est là une position incommode et douloureuse pour le mouton, et fatigante pour le tondeur, qui est obligé de se courber beaucoup pour tondre le bas du corps et la tête.

" Pour la seconde opération, gravure 6, le tondeur reste encore debout et le mouton sur sa croupe, tandis que l'homme tient sa tête assujettie entre ses jambes, afin de pouvoir tendre la peau du côté gauche, qu'il fait ressortir avec ses genoux. La peau est certainement tendue, mais aux dépens du bien-être de l'animal. En effet, la main tend la peau comme on l'a vu dans les gravures *b* et *c*, tandis que pour le tondeur, le fait de rester courbé si bas, et si longtemps, jusqu'à ce que tout le côté soit tondu, doit lui causer un grand mal de dos. La troisième position est à peu près la même dans les deux méthodes, avec cette différence que, dans la méthode de ce pays-ci, la jambe gauche est repliée et repose sur le pied gauche, position bien plus fatigante que celle du tondeur à genoux."

(1) " L'artiste a représenté par erreur le mouton reposant sur son côté *droit*, et la tonte se pratiquant du ventre vers l'épine dorsale, ce qui est la posture voulue pour la seconde opération. Il a aussi représenté la tête du mouton retenue par la jambe gauche *a*, tandis qu'il aurait dû représenter le mouton couché sur le côté *gauche*, et la tonte se pratiquant de l'épine dorsale vers le ventre, et la tête *d* retenue par terre avec la jambe droite, tel qu'indiqué dans le texte ci-haut."

Pour pouvoir lier en ordre la toison après qu'elle a été tondue, on replie d'abord les parties latérales en dedans, puis on la roule dans sa longueur; on lie ensuite le paquet avec une ficelle, de telle sorte que la toison soit propre. On pèse chaque toison séparément et on les met dans un lieu sec jusqu'au moment du lavage.

CHAPITRE VI.

VALEUR DU FUMIER DE MOUTON.

Trente-six parties de fumier de mouton contiennent autant d'azote que cinquante-quatre de fumier de cheval, soixante-et-trois de fumier de cochon, cent vingt-cinq de fumier de vache, et cent de fumier de ferme mêlé; c'est un fumier sec. Pour cent livres de fourrage sec mangé, le cheval, ou la vache, donne deux cent seize livres de fumier frais égales à quarante-six livres de fumier sec, tandis que le mouton, pour la même quantité de nourriture, ne donne que cent vingt-huit livres de fumier frais, égales à quarante-trois seulement de fumier sec. Il fermente très vite et, conséquemment, il faut empêcher l'air d'y avoir accès. S'il est en tas il faut souvent le remuer. Il vaut mieux le laisser fouler aux pieds dans la bergerie. Mais, dans ce cas, il faut donner beaucoup de litière et ne pas laisser le fumier bien longtemps, afin de prévenir une fermentation funeste aux moutons, comme il a été dit au chapitre de la bergerie.

DEUXIÈME PARTIE.

DE LA REPRODUCTION.

CHAPITRE I.

CHOIX DES ANIMAUX REPRODUCTEURS.

Plus est grand le degré de perfection atteint par une race, plus on doit veiller activement à éloigner les causes nombreuses qui tendent sans cesse à la faire redescendre dans l'état de nature. Entre toutes ces causes, la reproduction libre, abandonnée au seul instinct des animaux, suffirait pour détruire en peu de temps nos travaux de plusieurs années. Les bêtes à laine n'ayant acquis les qualités qui nous les rendent précieuses que par les soins de l'homme, ne les conservant que grâce à une surveillance continue, ne peuvent non plus les perpétuer et les transmettre à leur progéniture que par l'intervention directe de l'éleveur. Par exemple un propriétaire de cotswold doit se regarder comme obligé de surveiller lui-même attentivement la reproduction de son troupeau, sous peine de le voir dégénérer avec rapidité et retomber promptement au rang des troupeaux communs. Chaque animal mâle ou femelle sera soumis à un examen scrupuleux et ne devra être admis à l'accouplement que s'il réunit les conditions d'âge, de santé, de conformation et de lainage jugées nécessaires.

En livrant à un âge précoce ou trop avancé les brebis et les béliers à la reproduction, on nuit à la fois au reproducteur, à la brebis et à ses petits : au bélier et à la brebis, en usant leurs forces et en abrégeant leur vie ; aux petits, en ce que les forces de la mère n'étant pas suffisamment développées ou se trouvant épuisées par la vieillesse, ils ne reçoivent point d'elle une nourriture suffisante avant ou après leur naissance, et restent chétifs tout le temps de leur existence. A dix-huit mois, la brebis qui a toujours été bien nourrie est capable de concevoir un agneau vigoureux et de l'allaiter suffisamment au moment de sa naissance.

Pour ce qui est du bélier on fera bien d'attendre qu'il ait pris son développement avant de l'employer: un an et demi jusqu'à six ans et demi paraissent l'âge le plus convenable pour le livrer à la reproduction de la manière la plus profitable.

La santé nécessaire chez tous les animaux domestiques destinés à la propagation de leur espèce doit être plus rigoureusement examinée quand il s'agit de bêtes aussi délicates que les moutons. Le bélier en bonne santé marche la tête haute, mange avec appétit, a l'œil vif et montre de l'ardeur quand les brebis sont en rut. Le bélier et la brebis devront réunir tous les traits carastéristiques d'une aptitude certaine à la reproduction: de gros testicules pour le mâle; un vaste bassin pour la femelle, une poitrine large et des reins solides, etc. On ne se contentera point d'étudier toutes les parties de la toison d'un bélier pour s'assurer que sa laine est lustrée douce et égale; mais on exigera en outre que l'ensemble de la toison soit satisfaisant sous le rapport du tassé et de la longueur, d'où résulte la quantité.

La taille de l'animal est aussi à considérer, d'abord quant à la toison dont le poids augmente avec les dimensions de l'animal; ensuite quant à la valeur du corps en lui même qu'il ne faut pas dédaigner. Le bélier, à ce que l'on croit, influe plus spécialement sur la toison de l'agneau, tandis que l'influence de la brebis se fait sentir davantage sur les formes du corps, sur la taille, sur la disposition à la graisse. Ce sera donc de ce côté que l'on repoussera plus sévèrement les défauts de construction, de force, de grandeur, dont la transmission pourrait dégrader le troupeau et diminuer sa valeur. De deux brebis égales quant aux qualités de la laine, la plus fortement construite sera préférée pour la monte.

Faire saillir les brebis dans le même mois, voilà la première règle de la monte. Pour que l'exécution en soit possible il faut tenir les béliers séparés des brebis. Dans un climat comme le nôtre, il est plus avantageux généralement d'avoir les agneaux en mai parce que cette époque réunit toutes les conditions d'une supériorité économique incontestable sur celle de l'hiver. Pour cela il faudra mettre le bélier avec les brebis dans le mois de décembre. Par ce moyen on épargnera beaucoup sur la nourriture pendant l'hiver, la perte des agneaux sera moins considérable et la toison augmentera en poids.

Les éleveurs judicieux recommandent de donner aux béliers non seulement pendant le temps de la monte, mais plusieurs semaines auparavant, une nourriture substantielle qui donne du ton à tous les organes sans charger l'estomac. De l'avoine,

des pois, de l'orge cassée sont éminemment propres au but que l'on se propose. Il ne faut pas que l'animal devienne gras, s'alourdisse, mais il doit être maintenu en bonne chair, afin de n'être point trop promptement épuisé par l'œuvre de la saillie. Quant aux moyens employés pour exciter l'ardeur des mâles et des femelles, on doit les proscrire. L'usage du sel peut être conseillé, non pas comme excitant, mais comme moyen de prévenir les pertes d'appétit que l'épuisement des béliers pourrait faire redouter. Ainsi préparés, les béliers peuvent être livrés à la reproduction alternativement. Ce mode est le plus convenable.

CHAPITRE II.

DU MÉTISSAGE.

L'amélioration la plus facile se produit à l'aide du métissage. Des expériences nombreuses répétées, ont appris que les métis bien dirigés arrivaient, après la quatrième génération à un degré de perfection telle qu'il devient impossible de les distinguer de la race pure ; mais en alliant entre eux ces animaux perfectionnés on doit craindre sans cesse que le type maternel de la brebis ne reprenne le dessus aux dépens des qualités du père. On évite ce danger en éloignant de la reproduction les étalons métis et en ayant soin de renouveler constamment les béliers pur sang, sur qui l'on peut compter. Ce n'est point que je regarde comme une chose impossible de parvenir à fixer dans une race quelconque les caractères d'une autre race au moyen du croisement, mais je veux seulement dire que l'opération est douteuse, en ce sens qu'on ne peut calculer le temps nécessaire pour arriver au but, que l'on ne sait jamais si l'on y est arrivé, et que par conséquent il serait imprudent d'employer des mâles qui malgré toutes les apparences extérieures, conservent peut-être en eux quelques germes communs tout prêts à se produire au jour par la reproduction. Le premier croisement est plus effectif, le suivant n'est que la moitié, ainsi de suite, comme dans l'augmentation de la fraction de $\frac{1}{2}$, $\frac{3}{4}$, 15/16, 31/32, 63/64, etc. ; ainsi plus on croise moins on avance en proportion.

CHAPITRE III.

SÉLECTION.

La sélection ici s'entend uniquement du bon choix des reproducteurs, car il faut admettre que les animaux sur lesquels elle s'exerce sont soumis au régime le plus propre à favoriser l'exercice de leur aptitude principale, à conserver à leur laine les caractères qui la distinguent. L'animal s'améliore nécessairement à mesure qu'il se rapproche du type de la beauté. Et c'est par une sélection attentive, en accouplant toujours entre eux les individus qui s'éloignent le moins de ce type, que le but peut être atteint.

En procédant ainsi avec des animaux d'une race pure, on arrive à avoir ce qu'on appelle un troupeau de progression.

Le troupeau de progression est celui qui est composé à la fois de béliers et de brebis pur sang, d'une même race.

CHAPITRE IV.

TRAITEMENT DES BREBIS ET DES AGNEAUX.

Le moyen de retirer le plus de profit d'un troupeau de moutons doit être la première occupation de l'éleveur. On doit choisir une race qui puisse donner en même temps beaucoup de viande et de laine et qui soit d'une constitution robuste. Les diverses races qui présentent ces qualités à des degrés plus ou moins différents sont le shropshiredown, le southdown, le hampshiredown, l'oxforddown, le lincoln, le border leicester et le cotswold.

Lorsque l'on veut perfectionner un troupeau de bêtes de prix, il faut employer une marque qui permette de reconnaître chaque bête individuellement et la suivre dans toutes les phases de son existence. Je suggérerai un système de numérotage qui affecte un rang d'ordre à tous les animaux du troupeau. Celui que j'ai adopté est de M. C. H. Dana, de London, Ontario. C'est un anneau plat que vous mettez à l'oreille de la bête. Sur demande, votre nom et le numéro y sont inscrits. Vous tenez un registre matricule contenant divers renseignements, avec des notes sur la santé de tous les individus, et des observations sur la sortie de la bergerie, soit par la mort, soit par la vente. C'est à l'aide de cet ordre établi dans la bergerie que

l'on peut éclairer sa route, reconnaître si l'on a suivi la bonne voie ou si l'on s'est fourvoyé.

L'amélioration la plus facile se produit à l'aide du métissage dont j'ai parlé plus haut, surtout en ce qui concerne la toison.

Sur le registre matricule on doit mentionner le caractère et le produit de l'animal.

Une brebis qui donne un bel agneau gros et vigoureux et qui est bonne nourrice doit être considérée d'une grande valeur et doit être gardée dans le troupeau aussi longtemps qu'elle donnera de beaux produits.

Le berger devra se rendre familier aux moutons, et en leur donnant du sel ou du grain dans la main, ou dans un plat, il les rendra par ce moyen très dociles.

Il vaut mieux qu'une brebis soit seulement en bon ordre plutôt que trop grasse, mais une brebis qui est maigre ne produira qu'un chétif agneau ; de même qu'une brebis trop grasse produira un agneau faible. Une nourriture plus abondante est nécessaire pendant l'hiver et doit être donnée, en commençant, en petite quantité. On a vu plus haut quelle est la nourriture qui convient le mieux aux brebis en hiver.

Le foin, les pesats de pois, les fourrages de lentilles, fauchés verts, la paille d'avoine, la betterave et le chou de Siam haché, mêlés avec du foin coupé sont une nourriture suffisante pour garder les moutons en très bon ordre.

Les soins que demande la brebis pendant la gestation ont tous pour but d'amener à bon terme un agneau en bon état et de préparer la mère à l'allaitement. On doit éloigner tous les accidents qui lui causeraient une émotion un peu vive et veiller à ce que le régime qu'on fait suivre ne s'oppose point au résultat que l'on espère. Le berger fera tout ce qui dépendra de lui pour éviter que les bêtes ne se poussent et ne se serrent comme cela a souvent lieu ; il usera des même précautions à la sortie de la bergerie, car plus elle s'opérera lentement, moins le flanc de la brebis sera froissé. La séparation des béliers est nécessaire, car les coups de tête qu'ils lancent à droite et à gauche peuvent causer de graves accidents. Cette dangereuse période a ordinairement une durée de cent cinquante jours ; l'approche de l'agnelage s'annonce vingt à trente jours d'avance par un écoulement d'abord peu sensible, qui va toujours en augmentant, par le gonflement des parties sexuelles : le pis se forme alors. Quand ce dernier symptôme se manifeste sur une brebis, il faut la veiller et la secourir, soit par une saignée si l'agnelage est contrarié par un excès de force, soit par un breuvage fortifiant si la brebis est trop faible pour expulser le fœtus. L'agneau dans sa position normale, se présente les pieds de devant au-dessous

et un peu au-devant du museau. Lorsque l'agneau se présente de manière qu'il ne peut être expulsé, il faut le repousser avec les doigts, ayant eu soin de se huiler les mains avec de l'huile d'olive auparavant. Il faudra le ramener dans une telle position que les pieds se présentent d'abord avec la tête couchée dessus et non renvoyée en arrière. Si le délivre retarde trop à venir on pourra le tirer doucement avec la main. Si la brebis est faible, on lui fera prendre dans une cuillère un peu de gruau saupoudré avec du gingembre. Ce sont les brebis maigres qui souffrent le plus dans l'agnelage : celles qui sont en bon état, ou même grasses ne rencontrent que très rarement de ces difficultés. Il arrive quelquefois qu'une brebis est malade et qu'elle jette son petit mort, par suite d'un avortement. Alors, il faut séparer cette brebis d'avec le troupeau et la bien nourrir ; généralement elle se rétablit en deux ou trois jours. Mais si l'agneau est en putréfaction, la brebis maigrit à vue d'œil et meurt ordinairement.

Quelquefois la délivrance est entravée par le cordon ombilical qui retient la jambe autour de laquelle il est enroulé ; dans ce cas on casse le cordon et l'on ramène la jambe dans la position qu'elle doit occuper.

Quand on est obligé de leur aider il faut le faire avec beaucoup de précautions et n'y pas aller brusquement. On doit avoir soin de la mère quand elle a mis bas, jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement rétablie. — Si une brebis perd ses croîts ôtez-lui du lait chaque jour, pendant plusieurs jours, et mêlez un peu d'alun dans son sel.

L'agneau nouveau-né doit être placé près de sa mère, pour qu'elle l'essuie en le léchant ; si elle n'était pas disposée à remplir cette fonction, le berger devrait l'y encourager en répandant sur le nouvel animal du sel, ou du son ; si elle s'y refuse, il faut essuyer l'agneau avec du foin.

Lorsque le temps de l'agnelage approche, il est bon de séparer, si on le peut, les bêtes qui ne sont pas pleines, et mettre les brebis qui annoncent un agnelage prochain, dans un enclos séparé. attention que l'on devra prendre surtout le soir.

Renfermez la brebis dans un petit enclos, au premier symptôme de la maladie, et donnez-lui du gruau chaud, de la graine de lin et de l'avoine moulue. Si elle envoie une matière noire, l'agneau est certainement mort. Alors, il faut l'ôter. On doit laver le vagin avec de l'eau chaude, et le doigt graissé avec de l'extrait de belladone devra être introduit dans le passage toutes les trois heures, jusqu'à ce qu'il soit assez dilaté pour expulser l'agneau. On devra donner deux fois par jour deux cuillerées à table de la médecine suivante : calomel, huit grains ; de la

tisane de graine de lin, une demi-chopine. On devra lui administrer en même temps, alternativement, le quart d'une chopine du remède suivant : sel d'Epsom, huit onces ; nitrate de potasse, une demi-once; carbonate de soude, deux onces, et une chopine d'eau.

Aussitôt que l'agneau est arrivé il faut de toute nécessité lui faire avaler le premier lait de sa mère, qui lui est absolument nécessaire pour vider les intestins.

Il peut arriver deux choses : ou que l'agneau d'une brebis, trop malade en mettant bas ou après avoir mis bas, s'éloigne de sa mère, en tète une autre, ou reste abandonné au milieu du troupeau, ou bien que la brebis souffrante soit tétée par un autre qui profite de sa faiblesse, de manière que le sien, après être né, ne trouve plus rien au pis : c'est à quoi on parera en mettant dans un enclos les brebis qui doivent agneler la nuit.

Cette séparation est nécessaire lorsque quelques brebis font leurs agneaux plus tard que les autres ; alors on a à craindre qu'un agneau fort ne frustre le nouveau-né du lait de sa mère. Il n'est pas rare encore de voir un agneau téter une brebis qui vient de mettre bas en passant entre ses jambes de derrière.

Les senteurs de l'agnelage dont il s'imprègne, trompent la brebis qui l'adopte, ou seul ou concurremment avec le sien. C'est au moment de la naissance d'un agneau qu'il importe de veiller ; quand il a pris de la force, il se tire d'affaire soit en s'adressant toujours à sa mère, soit en tétant d'autres brebis dont les agneaux tètent aussi d'autres mères que les leurs.

Ordinairement la mère ne se refuse point à se laisser téter et l'agneau lui-même n'a pas besoin d'être longtemps enseigné par le berger pour s'allaiter comme il convient.

Quand une brebis n'a point de lait, ou vient à mourir en agnelant, ou peu après, on doit donner son agneau à une autre qui a perdu le sien ou qui peut en allaiter deux ; on emploie ordinairement un artifice bien connu pour tromper la mère et lui faire croire que l'animal qu'on lui présente lui appartient réellement. On frotte l'agneau délaissé avec la peau de celui qui appartenait réellement à la brebis, ou bien on profite de la nuit pour le coucher entre les pattes de sa mère adoptive qui le lendemain se persuade que le petit lui appartient.

Lorsque l'on ne possède pas de brebis dont la mamelle soit disponible, on nourrit l'agneau avec du lait qu'on lui fait boire, soit dans une bouteille munie d'un biberon, soit dans un plat, ce qui est plus commode. On abaisse la tête de l'agneau sur le plat, on lui passe un doigt dans la bouche, et croyant tenir le mamelon de sa mère, il aspire le lait avec plaisir; quelques jours après on lui retire les doigts peu à peu; il s'accoutume à

boire seul, sans qu'on ait besoin de le tenir. Cet allaitement artificiel a besoin de quelques précautions nécessitées par la différence alimentaire qui existe entre le lait de brebis et le lait de vache. Il est prudent de mêler au lait une certaine quantité d'eau, et de le présenter toujours à peu près à la même température qu'il aurait en sortant de la mamelle. Néanmoins, le jeune agneau éprouve souvent des coliques qui dégénèrent fréquemment en diarrhée. Il est nécessaire alors d'ajouter au breuvage quelque substance légèrement astringente. L'on recommande comme un bon spécifique l'emploi de la tormentille, en infusion à raison d'une once environ par pinte de lait.

L'agneau doit en outre être tenu dans un lieu bien chaud pour suppléer à la chaleur qu'il aurait reçu de sa mère; sans cela le froid le ferait promptement dépérir et pourrait même occasionner sa mort dans les premiers jours de sa naissance.



Fig. 8.—Deux dents d'adulte (12 ou 15 mois).



Fig. 9.—Quatre dents d'adulte (20 ou 24 mois).

Pour avoir de beaux agneaux, il faut leur donner un bon soin. Quand ils sont assez vieux pour manger un peu de foni, placez sur un côté de la bergerie, un peu de farine d'avoine et mieux de blé-d'inde dans de petits auges très bas et auxquels les agneaux auront accès, au moyen de petits barreaux en avant. Ils mangeront beaucoup et profiteront en conséquence. Au moment du sevrage il faut leur ménager un pâturage à la fois abondant et sec. Il faut enfin ne rien épargner pour accélérer la croissance des agneaux, car, c'est de la rapidité avec laquelle ils croissent, sans éprouver d'arrêt dans leur développement, que dépend en très grande partie leur beauté comme animaux adultes, et leur vigueur pour toute la vie.

CHAPITRE V.

DE L'AGE DU MOUTON.

Voici, d'après Sanson, comment l'on connaît sûrement l'âge du mouton, par l'inspection des dents :

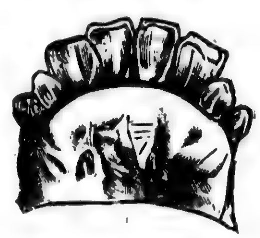


Fig. 10.—Six dents d'adulte (24 ou 30 mois).



Fig. 11.—Huit dents d'adulte (30 ou 40 mois, *bouche faite*).

A un mois apparaissent 8 dents temporaires et 3 dents molaires, chaque côté de la mâchoire.

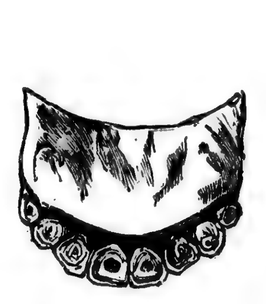


Fig. 12.—Dents usées (hors d'âge).



Fig. 13.—Examen de la bouche.

A trois mois, une dent permanente molaire est ajoutée aux trois.

A neuf mois apparaît la seconde dent permanente molaire.

A quatorze mois, apparaissent deux dents incisives permanentes ; (voir gravure 8, page 34).

A dix-huit mois apparaît la troisième dent molaire permanente.

A vingt-un mois, il y a quatre dents incisives permanente; (voir gravure 9, page 34.)

A vingt-sept mois, les dents molaires sont changées, et les permanentes apparaissent.

A trente mois, il y a six dents incisives permanentes; (voir gravure 10, page 35.)

De 36 à 42 mois, les huit dents incisives permanentes apparaissent.

Lorsque le mouton a toutes ses dents permanentes, on le considère à sa grosseur; (voir gravure 11, page 35.)

Lorsque les dents commencent à être usées, le mouton est vieux; (voir gravure 12, page 35.)

La gravure 13, page 35, montre comment on doit s'y prendre pour examiner la bouche du mouton.



Fig. 14.— BÉLIER CHEVIOT.

TROISIÈME PARTIE.

DES RACES OVINES.

Je vais me borner à décrire les races les plus remarquables et les plus connues, qui ont été introduites dans le pays à titre de facteurs de l'amélioration.

Les races de moutons dont je vais parler dans ce traité sont les suivantes :

Cheviot,	Lincoln,
Cotswold,	Oxforddown,
Hampshiredown,	Shropshiredown,
Leicester,	Southdown.

CHAPITRE I.

RACE CHEVIOT.

Le cheviot est un mouton de terre haute ; il a pris son nom des monts Cheviots. Sa taille est celle du gros mouton canadien. Le cheviot est très rustique ; il peut vivre de fourrage grossier. Comme le mouton canadien, il a les os petits, ses jambes sont fines ; sa toison est partie grosse et partie fine et pèse environ cinq livres. Cette race, quoique peu réputée dans ce pays, a certainement son mérite à cause de sa rusticité. Voir gravure 14.

CHAPITRE II.

RACE COTSWOLD.

Cette race a étéconsidérée, il y a quelques, années comme une des plus remarquables et de celles qu'on croyait le mieux convenir pour notre climat. D'une conformation générale absolument semblable à celle du leicester, le mouton cotswold est plus fort en taille, dans son type perfectionné. Sa toison

est plus étendue sur le corps, et par conséquent plus lourde, s'avance jusque sur le front en formant entre les oreilles une sorte de toupet. La mèche est toujours pointue, mais elle présente des ondulations prononcées qui donnent à la toison un aspect bouclé. La laine est lisse, douce, et d'une éclatante blancheur. La tête est un peu forte, légèrement busquée, et les oreilles sont larges, courtes et tombantes. Les membres sont

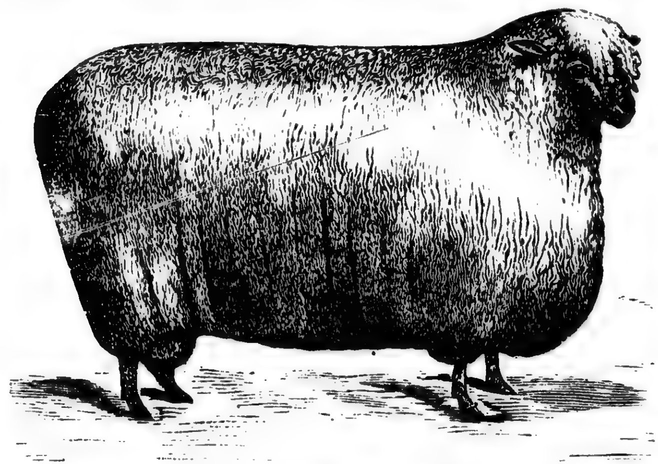


Fig. 15.—BÉLIER COTSWOLD.

plus forts que ceux du leicester, mais les aplombs sont tout aussi réguliers, et l'aptitude à l'engraissement est également prononcée. Voir la gravure 15 ci-jointe.

CHAPITRE III.

RACE HAMPSHIREDOWN.

Le hampshiredown est une excellente race de mouton, qui trouve sa place là où l'on a besoin d'un plus gros animal que le southdown. Cette race est le produit d'un croisement fait il y a environ quatre-vingts ans entre le mouton à face blanche, avec des cornes, du Hampshire et le bélier southdown. Les qualités prédominantes, c'est-à-dire la vigueur et la force naturelles du bélier southdown, changèrent entièrement le caractère de la race, en quelques générations. Elle devint, de fait, un plus

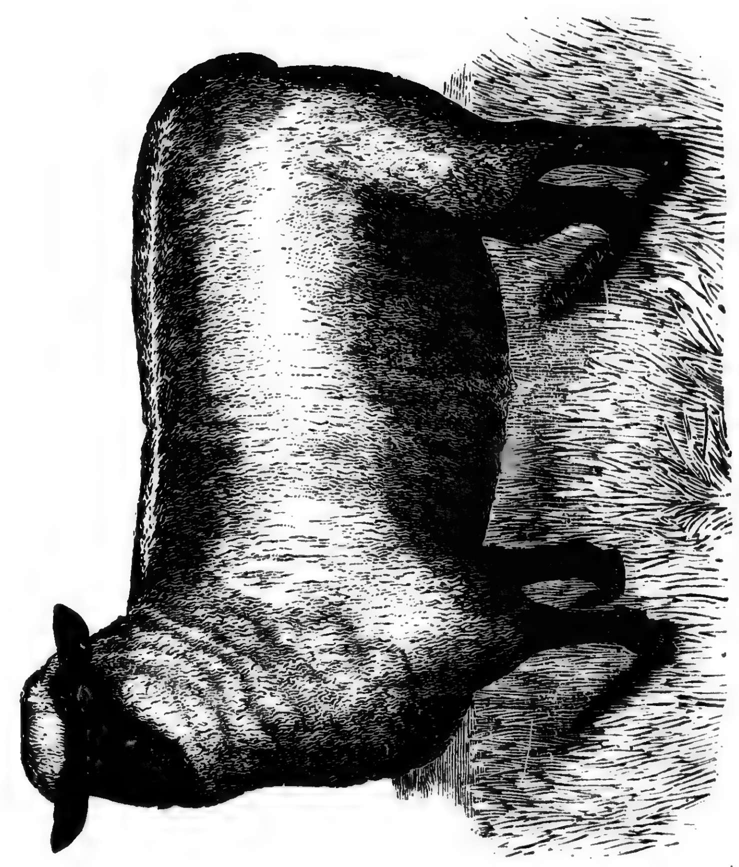


Fig. 16.—BÉLIER HAMPSHIREDOWN.

gros southdown, atteignant plus tôt sa maturité et engraissant rapidement. Les agneaux à un an et demi pèsent de quatre-vingt à cent livres. La toison, qui est d'une laine plus longue et moins fine que celle du southdown, pèse de six à sept livres. Voir ci-contre, la gravure 16.

CHAPITRE IV.

RACE DE DISHLEY OU LEICESTER.

C'est la première de toutes les races améliorées de l'Angleterre. C'est la création de l'illustre éleveur *Bakewell*. Ce mouton présente, dans l'ensemble de sa conformation, le type de la beauté. Il a le corps cylindrique, court, de telle sorte qu'avec la toison il semble cubique. La laine, longue, forme des mèches pointues et pendantes à structure peu serrée, dont l'ensemble, malgré la longueur du brin, donne des toisons qui ne pèsent pas en proportion du volume des animaux. Le ventre, les membres et la tête en sont complètement dépourvus.

La tête du dishley, unie au corps par un cou extrêmement court et mince, semble sortir directement du tronc lorsque l'animal est couvert de sa toison. Elle est petite, dépourvue de cornes, à chanfrein droit et à oreilles fines, minces et horizontales. Sur le chanfrein, autour des yeux et sur les oreilles, on observe le plus souvent des taches rousses et brunâtres, qui sont caractéristiques. Il lui faut une vie facile, dans des parcs bien pourvus. A la bergerie, les racines doivent former la base de son alimentation. Ce régime, joint à l'aptitude à prendre la graisse, rend l'animal peu vigoureux et lent dans ses mouvements. Le poids de la toison est de six à sept livres de laine, lavée à froid. La longueur du brin varie de quatre à sept pouces, chez les adultes. Voir la gravure 17 ci-contre.

Les produits d'une brebis leicester avec un bélier cotswold sont assez satisfaisants. Cette race, sans croisements, n'est pas assez rustique pour notre climat.

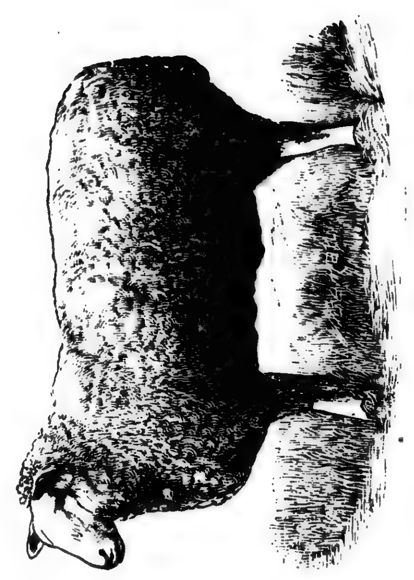


Fig. 17.—BÉLIER LEICESTER.



Fig. 18.—BÉLIER LINCOLN RÉCEMMENT TONDU.

CHAPITRE V.

RACE LINCOLN.

Le lincoln est le mouton le plus pesant qui existe. En mil huit cent vingt-six, un mouton de cette race, âgé de quarante mois, fut tué en Angleterre et chaque quartier a pesé quatre-vingt-seize livres et demie. Un autre de trente mois a donné soixante et onze livres par quartier, et trente moutons de quatorze mois ont pesé en moyenne cent quarante livres net et cent du même âge ont donné une moyenne de quatorze livres de laine lavée. Sa laine est longue, lustrée et mesure huit pouces et plus de longueur. Le lincoln exige le sol le meilleur et le plus riche, une herbe succulente, et ne peut se conserver en bon état qu'avec une nourriture très riche. Les éleveurs intelligents du lincolnshire l'ont amélioré considérablement avec le mélange du sang de béliers leicesters de M. Bakewell. Le lincoln résiste très bien en Canada, mais il exige une nourriture riche et abondante Voir gravure 18.

CHAPITRE VI.

RACE OXFORDDOWN.

C'est une nouvelle race établie par le croisement du bélier cotswold avec une brebis hampshiredown, en l'année mil huit cent trente. Elle n'est reconnue comme race séparée et fixée que depuis mil huit cent soixante et deux. C'est un mouton aussi pesant que le cotswold et il donne une toison aussi lourde, mais plus fine et plus tassée, de cinq à sept pouces de long, pesant de huit à neuf livres. A quatorze mois, sa viande pèse de quatre-vingt-cinq à quatre-vingt-dix livres. L'oxforddown, plus rustique que le cotswold, a la tête assez semblable à ce dernier, avec un toupet. Les jambes sont plus courtes, les têtes et les pattes sont noires. La viande est excellente. Voir gravure 19 ci-contre.

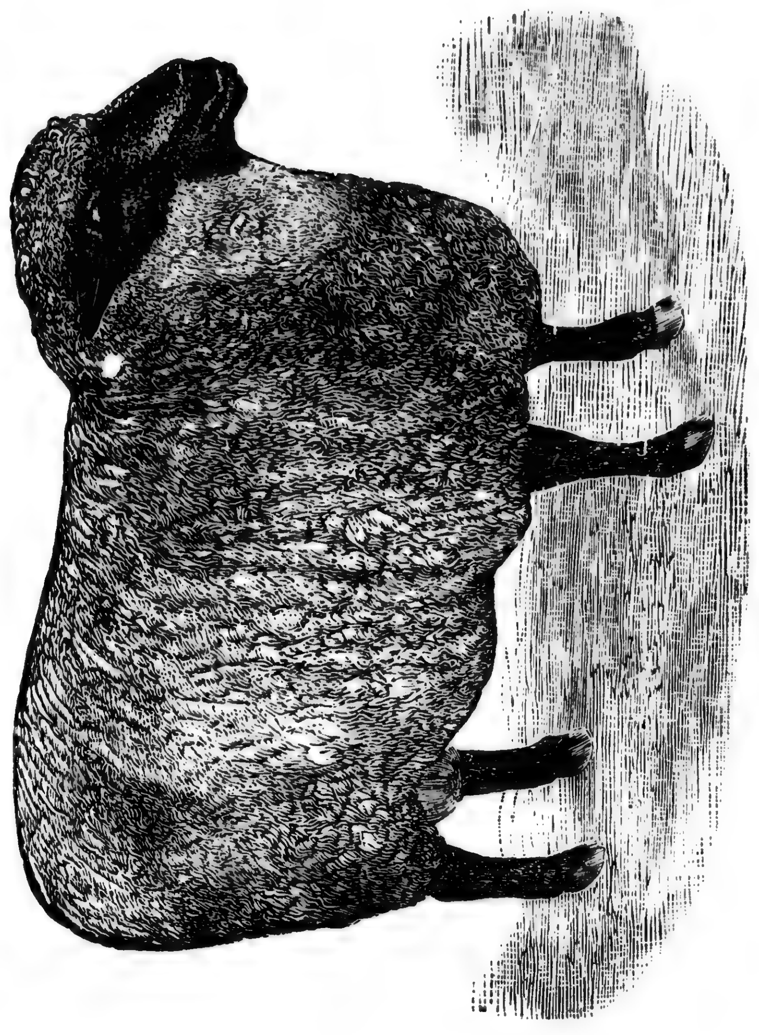


Fig. 19. BÉLIER OXFORDDOWN.

CHAPITRE VII.

RACE SHROPSHIREDOWN.

Le shropshiredown a la face et les pattes noires ou tachetées de noir, le cou gros, la tête assez petite et belle ; de belles oreilles bien posées sur la tête, la poitrine large et profonde, le dos droit, un beau corps rond, de belles et fortes pattes. Il est très rustique et plus facile à nourrir que n'importe quelle race. Il s'engraisse facilement et à deux ans les quatre quartiers pèsent de quatre-vingt à cent livres, et même cent vingt livres ; sa viande est aussi appréciée que celle du southdown. Les mères sont prolifiques et très bonnes nourrices. La laine est fine, tassée et de moyenne longueur. Le poids de la toison est en moyenne de six à sept livres, et elle se vend très bien. Voir gravure 20.

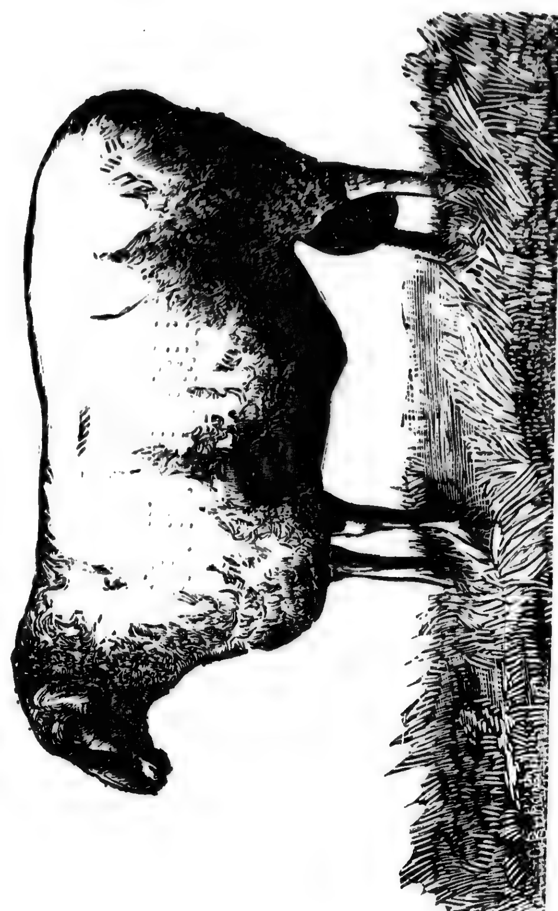


Fig. 20.—BÉLIER SHROPSHIREDOWN TONDU.

CHAPITRE VIII.

RACE SOUTHDOWN.

La race southdown moderne est privée de cornes chez le mâle et la femelle ; elle a la face et les pattes d'un gris noirâtre et le corps entièrement couvert d'une toison épaisse à laine courte et fine; la longueur du brin est de deux à trois pouces. La laine encadre bien la face et forme un toupet sur le front. Les animaux sont d'un tempérament docile, ils peuvent subsister sur de l'herbage très court, et fournissent une viande qui a toujours joui d'une grande réputation. Le célèbre éleveur de Brabaham, Jonas Webb, dont les succès ont porté si haut la réputation, a fait acquérir au southdown ces formes carrées, cette ampleur du corps qui sont considérées comme la perfection dans l'espèce ovine. Ces moutons sont rustiques et prennent la graisse promptement, et lorsque les brebis sont bien nourries elles donnent très souvent des jumeaux, qui sont bien lainus en naissant. Voir gravure 21.

Le produit des southdowns avec un bélier cotswold, donne un bon résultat ; alors on laisse les métis bien appareillés se reproduire entre eux, sans aucune chance de rétrogradation. Par ce croisement on aura acquis une laine plus fine que celle du cotswold, mais pas aussi longue. Le poids vif de l'animal sera de cent quarante à cent soixante livres à douze mois.

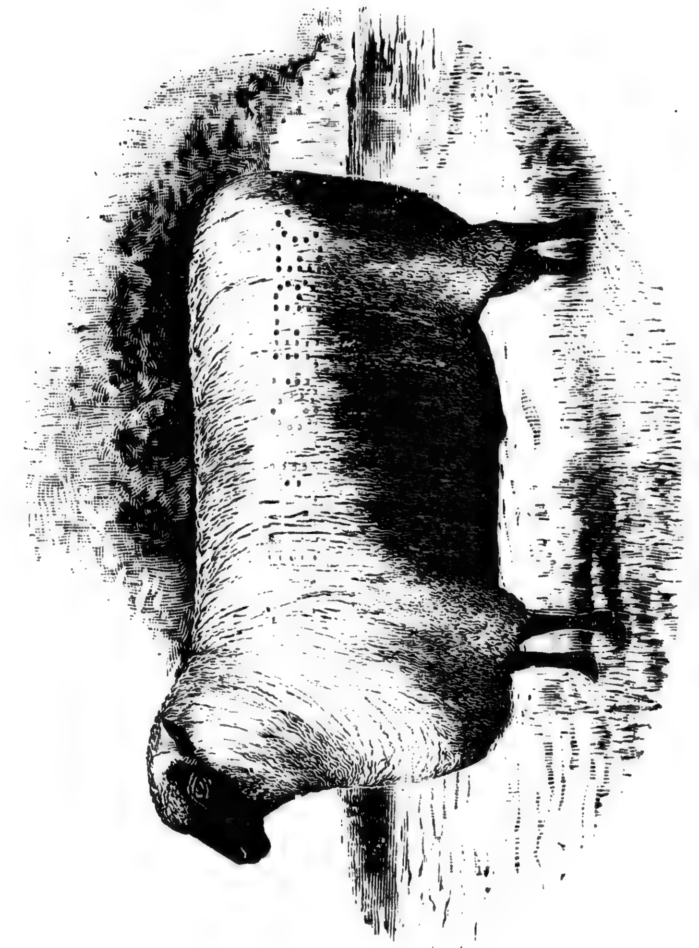


Fig. 21. BÉLIER SOUTHDOWN.

CHAPITRE IX.

GROSSEUR ET VALEUR COMPARATIVES DES RACES.

Voici comment sont classées les races diverses de moutons que nous venons de mentionner, sous le rapport de la grosseur. Chaque race vient dans cette liste à son rang de grosseur :

1 Lincoln,
2 Leicester,
3 C swold,
4 C forddown,
5 Hampshiredown,
6 Shropshiredown,
7 Cheviot,
8 Southdown.

Ces mêmes races se classent comme suit sous le rapport de la valeur de la laine :

1 Southdown,
2 Shropshiredown,
3 Hampshiredown,
4 Oxforddown,
5 Leicester,
6 Lincoln,
7 Cotswold,
8 Cheviot.

La laine du southdown se vend douze centins de plus que les laines longues, et la viande des downs se vend sur les marchés d'Angleterre deux centins par livre plus cher que celle des autres races.

QUATRIÈME PARTIE.

DES MALADIES DES BÊTES A LAINE.

Les bêtes à laine sont sujettes à bien des maladies : elles leur viennent ou des températures de l'air, qui leur sont contraires parce qu'elles n'y sont pas accoutumées, ou de la mauvaise nourriture et de la négligence que l'on apporte parfois à les soigner. C'est pourquoi l'on doit veiller continuellement à les gouverner suivant leur naturel, à les défendre de la trop grande chaleur au soleil, ou à l'étable par le trop grand encombrement, de l'humidité et de tout ce qui leur est contraire ; enfin ne leur donner que de bonne nourriture.

Pour prévenir les maladies on aura soin de leur faire une bonne litière fraîche, de nettoyer souvent la bergerie ; il faut surtout avoir soin de les éloigner des eaux croupies, et des pâturages aqueux : ce sont là les causes ordinaires de leurs maladies. Il faut séparer les brebis malades, car presque toutes les maladies sont contagieuses ; parfumer les bergeries, et donner aux bêtes saines, trois parties de sel et une de soufre mêlées ensemble, pour les purger, et les préserver de la contagion. Leurs signes ordinaires de maladies sont la tête lourde, les yeux troublés, elles paissent négligemment, ne bondissent point, se couchent et reviennent après les autres.

CHAPITRE I.

MALADIES QUI AFFECTENT TOUT LE SYSTÈME.

---

§ 1.—PARALYSIE.

Cette maladie consiste dans l'interruption d'action du système nerveux. Elle est généralement causée par le froid et l'humidité. Lorsque les agneaux sortent le printemps sur un terrain frais, par un temps froid et humide, ou à la

pluie, ils sont sujets à la paralysie. Il en est de même quelquefois pour des brebis qui ont été épuisées par un part très laborieux. L'agneau souffre beaucoup ; il est presque toujours couché, est incapable, pour ainsi dire, de se lever, respire à peine, étouffe quelquefois. Il a les yeux comme morts, et les paupières frémissent de temps en temps.

Traitement.—Il consiste à réchauffer l'agneau avec des flanelles brûlantes, et à lui frotter les côtes et l'épine dorsale avec de la moutarde ou de l'ammoniaque et de l'huile d'olive, ou du *Pain-killer.* On peut administrer la dose suivante, deux fois par jour.

Esprit d'éther nitreux..............................	2 dragmes
Poudre de gingembre..............................	1 "
Poudre de gentiane................................	1 "

On doit lui donner à boire à de courts intervalles de la tisane de graine de lin chaude. Si c'est un gros mouton, on lui fera avaler avec une bouteille une demi-chopine d'urine le matin pendant huit jours. On devra donner comme nourriture du foin et du son mêlés et de l'avoine moulue, et si c'est un agneau, le lait de sa mère. Il va sans dire qu'il faudra le soutenir s'il ne se tient pas seul debout. (Les gens prennent très souvent cette maladie pour le mal de pattes.)

§ 2.—CACHEXIE AQUEUSE OU POURRITURE.

Tous les cultivateurs savent que cette maladie attaque surtout les troupeaux qui fréquentent des pâturages humides, et qu'elle se caractérise au début par la pâleur de la membrane de l'œil, accompagnée dans les cas extrêmes par un engorgement œdémateux de la gorge, sorte de tumeur d'apparence goîtreuse qui lui a fait donner le nom vulgaire de *bouteille.* Il importe donc encore plus d'en prévenir l'apparition par un bon régime hygiénique que de se mettre en mesure de la combattre lorsqu'elle existe.

On évitera certainement la pourriture dans les pâturages insalubres qui la font développer, en ne faisant consommer ces pâturages qu'avec de grandes précautions, en conduisant d'abord les moutons sur des lieux secs ; et, partout, lorsque la saison est humide, en distribuant à la bergerie des aliments toniques, de l'avoine par exemple avant de mettre le troupeau dehors, en ajoutant du sel à la ration et de la ferraille dans leur eau.

§ 3.—MÉTÉORISATION OU BALLONNEMENT.

Le pâturage des moutons sur des champs de trèfle fauchés, et en général sur les prairies légumineuses, surtout lorsque, après la rosée, les plantes ont subi l'action directe du soleil et que les animaux y ont été conduits étant affamés, produit souvent cet accident. Le meilleur moyen de l'éviter est de ne conduire sur ces pâturages les moutons qu'après qu'ils sont à moitié rassasiés par un séjour de quelques instants sur un pâturage naturel voisin. Et encore, faut-il ne les faire consommer qu'avec les plus grandes précautions. Lorsque les moutons sont ballonnés, une ou plusieurs doses d'eau fortement salée, que l'on fait prendre par force au malade et à grandes gorgées, peuvent suffire pour arrêter la marche de l'accident. Arrivée dans la panse, l'eau salée s'oppose à la fermentation des aliments qui y sont contenus ; par sa température basse, elle condense les gaz déjà développés à la suite de cette fermentation.

Fig. 22.—TROCART POUR LE MOUTON.

Le plus rapidement efficace de tous les procédés, pour combattre la météorisation sur un grand nombre d'individus, c'est la ponction de rumen ou de la panse. Celui-là est infaillible. On plonge sans ménagement dans le flanc gauche, vers le centre de la partie supérieure de cette région un instrument spécial appelé trocart, et qui se compose d'une tige effilée et d'un tube ou douille, que la partie tranchante de la tige dépasse un peu vers son extrémité, comme on le voit dans la gravure 22 ci-jointe. Une fois le trocart introduit dans la panse, on retire la tige ; la douille reste dans la plaie et les gaz accumulés dans le rumen s'échappent avec impétuosité et bruit par la lumière du tube. Lorsque les accidents sont conjurés, on retire le tube. La petite plaie qui reste se cicatrise ensuite très vite et ne nécessite que des soins de propreté.

CHAPITRE II.

MALADIES DE LA TÊTE.

§ 1.—COUP DE SANG, LA CHALEUR.

Le mal que la trop grande chaleur cause aux bêtes à laine a été nommé du même nom : *La chaleur.* Les moutons les plus forts y sont les plus sujets. Ceux qui en sont attaqués tiennent la gueule ouverte pour respirer ; ils écument, ils rendent le sang par le nez, ils râlent et ils battent du flanc ; l'animal enfin baisse la tête, chancelle et bientôt tombe mort. La saignée faite à temps à la veine du cou, fait quelquefois cesser le mal très promptement.

§ 2.—RHUME DES MOUTONS.

Le rhume des moutons est ordinairement occasionné par les pluies froides, la fraîcheur des nuits. Les animaux qui en sont atteints s'ébrouent, respirent difficilement, leurs narines donnent écoulement à une matière d'abord muqueuse et transparente, puis plus épaisse et souvent parsemée de raies de sang. Cette maladie n'a pas de suites fâcheuses, et se dissipe d'elle-même au bout de quelques jours.

§ 3.—CATARRHE.

Le catarrhe, ou rhume, est l'inflammation de la membrane qui tapisse les narines, la gorge, la trachée et les sinus de la tête.

Symptômes.—Augmentation des sécrétions du mucus dans ces parties, les yeux larmoyants, narines coulantes, toux légère.

Causes.—Dans notre climat, sujet à un changement de température trop subit, le catarrhe est dû plutôt à l'humidité dans les bergeries, qu'à l'exposition à tous les temps en plein air. Un troupeau qui est gardé dans des bergeries trop chaudes est plus sujet à cette maladie que celui qui est gardé dans des bergeries froides.

Traitement préservatif.—L'air pur dans des bergeries bien ventilées, cour sur un terrain sec, litière fraîche, protection contre les pluies froides en hiver, et les soins nécessaires qui sont requis après la tonte.

Traitement.—Eloigner les causes par une bonne nourriture,

administrer légèrement un breuvage mucilagineux, tel que du gruau ou de la tisane de graine de lin, avec un stimulant, tel qu'une cuillère à thé de gingembre moulu. L'effet antiseptique d'une petite quantité de goudron de pin appliqué sur le nez du mouton, (celui que l'animal léchera et avalera), sera avantageux. S'il y a fièvre et que le nez soit chaud et sec, on administre le remède suivant, savoir : une demi-once de sel à médecine, un dragme de salpètre, et un dragme de gingembre moulu.

§ 4.—VER SOLITAIRE.

Symptôme.—Généralement on reconnaît la présence du ver solitaire, chez le mouton, par la diarrhée violente qui le saisit parfois. Aussitôt que la diarrhée commence, il faut administrer à l'animal la drogue suivante, qui consiste en un mélange de : une once d'huile de castor, trois grains d'opium et une once d'empois, sur lequel vous verserez de l'eau bouillante, en quantité suffisante pour faire un tout liquide que vous ferez prendre à l'animal. Il faut aussi donner comme stimulant, deux onces d'huile de lin avec une ou deux cuillères à table d'huile de térébenthine. Une seule dose pourra peut-être suffire, mais quelquefois il faudra la répéter trois ou quatre fois.

§ 5.—ŒSTRE DU NEZ.

Il y a une quantité de larves qui naît et croît dans le nez des bêtes à laine ; elle est le produit d'une mouche qui dépose ses œufs à l'entrée de cette cavité. Cette larve, dès qu'elle est éclose, s'enfonce dans les narines où elle grossit en incommodant beaucoup le mouton. On s'en aperçoit par les efforts qu'il fait pour s'en débarrasser ; il baisse la tête, l'élève, la remue, s'ébroue de temps en temps, et quelquefois tourne comme s'il était atteint du tournis. Ces larves, nommées œstres, sont courtes, arrondies, blanches avec une tache brune à la tête. Quelquefois, les bêtes à laine les rendent, à force d'éternuer. Pour en faciliter la sortie, ou du moins pour les faire mourir, on expose les individus qui en ont à la vapeur de l'essence de térébenthine. On peut aussi les faire sortir en envoyant dans les narines de la fumée de tabac au moyen d'un tube en fer blanc fait exprès pour cela, et que tous les éleveurs devraient avoir. Nous avons indiqué, dans le chapitre trois de la première partie, à la page dix-huit, un moyen très efficace d'empêcher la mouche de déposer les œstres dans le nez.

CHAPITRE III.

MALADIES DE LA GORGE ET DES POUMONS.

---

§ 1.—BRONCHITE.

La bronchite est un rhume plus profond qui affecte les bronches et l'entrée des poumons.

Symptômes.—La bronchite est accompagnée d'une toux plus sévère que le catarrhe, la respiration est accélérée, l'animal a la fièvre et perd l'appétit. La bronchite est plus dangereuse que le catarrhe et souvent l'inflammation s'étend aux poumons.

Traitement.—Il est le même que celui prescrit pour le catarrhe, devant être administré pendant trois à quatre jours, diminuant la quantité du salpètre jusqu'à la moitié. On administre le remède suivant: deux cuillerées d'huile de lin, un dragme de salpètre, un dragme de gentiane.

§ 2.—PNEUMONIE OU INFLAMMATION DE POUMONS.

Signes diagnostiques.—C'est l'inflammation de la substance même du poumon, elle est plus fréquente que l'on ne le croit généralement.

Symptômes.—La respiration est fréquente, laborieuse, avec battements pénibles des flancs, toux pénible, décharges par les narines, d'un mucus jaune sanguinolent, forte fièvre, grande soif,grincements de dents continuels, l'animal ne mange plus et cesse de ruminer. Après la mort, le poumon est gorgé de sang et ne flotte pas sur l'eau. La maladie se termine ordinairement par la mort dans l'espace de vingt quatre à trente-six heures à moins d'un traitement immédiat.

Causes.—Comme pour la bronchite, changement de température trop subit, exposition aux pluies froides du printemps et de l'automne.

Traitement.—Saigner de bonne heure à la veine jugulaire, jusqu'à ce que l'animal soit étourdi et répéter la saignée au bout de six heures s'il est nécessaire. Donnez deux onces de sel à médecine, et s'il ne purge pas suffisamment, on en donnera une once de plus au bout de trois heures. Après l'évacuation des boyaux, donnez deux fois par jour le mélange suivant, dans de l'avoine moulue ou de la tisane de graine de lin, pendant

plusieurs jours : un scrupule de poudre de digitale, un dragme de nitrate de potasse, un scrupule de tartre émétique.

§ 3.—PLEURÉSIE.

C'est l'inflammation de la membrane qui tapisse le poumon et l'intérieur des côtes. Les causes sont les mêmes que pour l'inflamnation des poumons.

Symptômes.—Il y a plus de douleurs que dans la pulmonie, il y a toux, moins de mucus sanguinolent aux narines, même fièvre. Après la mort on trouve la poitrine remplie de liquide et d'effusion fibrineuse, mais le poumon n'est pas généralement affecté.

Traitement.—C'est le même que celui de la pulmonie, et si l'animal, après être revenu un peu à la santé, languit, et que l'on découvre un son mat, en percutant ou frappant sur un côté de la poitrine, il faudrait introduire un trocart garni de sa canule entre les huitième et neuvième côtes ; en retirant le trocart, le liquide s'écoule par la canule et un pansement simple est suffisant après que celle-ci est retirée. Ensuite il faut bien nourrir l'animal et le tenir en repos.

CHAPITRE IV.

MALADIES DES INTESTINS.

---

§ 1.—PÉRITONITE.

C'est l'inflammation de la membrane séreuse qui tapisse l'abdomen. Symptômes : la sensibilité du ventre, la respiration courte, le pouls fréquent et petit. L'animal se tourmente peu, regarde souvent ses flancs, et prend une attitude qu'il conserve assez longtemps. Au bout de vingt-quatre heures, l'animal paraît inquiet, se couche, se relève et finit par tomber et mourir dans les convulsions. Cette maladie, dont le diagnostic est très difficile à reconnaître, est inévitablement mortelle.

§ 2.—CONSTIPATION.

La constipation est la difficulté d'aller à la selle.

Symptômes.—Le fumier devient dur, sec et pauvre et est en-

voyé irrégulièrement. Le bout des boyaux est rouge et enflammé ; lorsque le mouton fiente, il se lamente comme dans la souffrance.

Causes.—La constipation se fait sentir souvent chez les moutons, surtout lorsqu'on change le troupeau du pâturage à une nourriture sèche.

Traitement préventif.—Lorsque le mouton arrive du pâturage, on doit lui donner de temps en temps, les premiers jours, un repas de choux de Siam, de betteraves ou de patates hachés, mettre dans un endroit quelconque de la bergerie quatre onces de soufre et une livre de sel.

Traitement.—Donnez des injections de savonnure chaude; deux cuillerées d'huile de lin qu'on fera prendre au mouton guériront généralement la maladie.

§ 3.—DIARRHÉE.

Un relâchement des boyaux, sans douleur, fièvre, ou autres complications, a souvent lieu lorsque l'on envoie les moutons au pâturage, le printemps, ou qu'on les met sur des champs riches en nourriture verte et succulente, tel que le trèfle ou le navet. On peut prévenir la diarrhée chez le mouton en lui donnant un soin régulier, en évitant un changement de nourriture trop subit et en lui donnant régulièrement du sel.

Traitement.—Administrez des astringents et des préparations cordiales tel qu'une once de craie délayée, quatre dragmes de cachou, deux dragmes de gingembre et une once et demie d'opium, devant être mêlés à une demi-pinte *d'eau de menthe poivrée*, et embouteillée pour servir au besoin. Deux grandes cuillerées soir et matin seront la dose pour un mouton et la moitié pour un agneau. S'il y a du mucus ou des matières glutineuses dans le fumier, c'est une preuve qu'il y a des matières irritantes dans les intestins Alors donnez le laxatif suivant: Un verre à patte d'huile de lin et un dragme de gingembre en poudre.

CHAPITRE V.

MALADIES DES ORGANES URINAIRES ET DU PIS.

---

§ 1.—INFLAMMATION DE LA VESSIE.

L'inflammation de la vessie est la plus fréquente des maladies urinaires; elle s'étend à la substance musculaire, autour du col de la vessie, qui se contracte en fermant le passage. La rétention d'urine est la suite directe et cela amène des conséquences sérieuses.

Symptômes.—Le mouton est inquiet, il lève constamment les pattes de derrière, il les déploie, il frappe du pied et s'efforce d'uriner. Il y a un dérangement général du système, fièvre et constipation.

Traitement.—Saignez copieusement au cou, administrez le remède suivant à un gros mouton : un verre à patte d'huile de lin et deux dragmes de laudanum.

Pour un petit mouton on diminue la dose à proportion. S'il n'y a pas de mieux, le second jour, on répète la saignée de l'autre côté du cou et on lui donne deux cuillerées à table d'huile de lin chaque jour, jusqu'à ce qu'il ait du soulagement. Après qu'il a uriné on lui donne une nourriture légère. Une infusion de graine de lin et de gomme arabique lui fera beaucoup de bien.

§ 2.—GARGET OU MAL DE PIS.

Cette maladie consiste dans l'inflammation du pis. Cela arrive rarement excepté chez les brebis qui ont perdu leurs petits, ou lorsque les trayons ne sont pas immédiatement ouverts par l'agneau nouveau-né. La malpropreté et la température trop élevée des bergeries, les nombreux coups de tête que les agneaux donnent à leurs mères en tétant en sont les causes les plus fréquentes. Si la brebis est très grasse, qu'elle donne beaucoup de lait, et qu'on ne le lui ôte pas, le pis devient dur, s'enflamme et il peut alors survenir une suppuration dans les mamelles et des fistules

Traitement.—Donnez à la brebis un purgatif et un diurétique pour diminuer la quantité du lait et la fièvre. On donne à vingt-quatre heures d'intervalle, dans de l'eau chaude, deux onces de sel à médecine, deux dragmes de sulfate de potasse et un dragme de gingembre. On devra baigner le pis dans de l'eau

chaude, et on injectera dans les trayons, au moyen d'une seringue, une solution de carbonate de soude.

Traitement préventif.—Toutes les fois qu'une brebis allaite, a du lait en abondance et que l'agneau ne l'extrait pas suffisamment, le lait s'accumule dans une des glandes mammaires, et il survient une tumeur. Les causes qui empêchent l'agneau de tirer convenablement le lait sont de natures diverses : ou la mère donne absolument trop de lait, alors il faut diminuer la ration de nourriture ; ou l'agneau est trop faible, alors il faut régulièrement traire le pis ; ou la mère ne laisse pas convenablement téter le petit, alors le berger doit chercher les moyens de faire accepter l'agneau par sa mère.—Il y parvient en les enfermant ensemble dans un lieu obscur.—Dans les douze premières heures, au besoin, il extrait avec douceur et précaution le lait de la brebis, et il doit renouveler cette opération aussi souvent que cela est nécessaire. Si le berger tarde à intervenir, l'inflammation gagne le pis et il faut recourir au remède indiqué plus haut.

CHAPITRE VI.

MALADIES DES PATTES.—AMPUTATION DE LA QUEUE.

§ 1.—FOURCHET.

Maladie qui a son siège dans un canal folliculaire formé par un repli de la peau, et situé immédiatement entre les deux os des couronnes, au-dessus de la peau qui revêt le fond de la séparation des onglons. Les causes : tantôt accumulation de l'humeur sébacée dans le canal du fourchet, tantôt l'introduction dans ce canal de quelques corps étrangers, tels que la boue, la poussière, etc. Le fourchet commence par une inflammation qui donne lieu à un gonflement plus ou moins étendu. Dès que la boiterie se manifeste avec rougeur de la peau fine de la région, ou traite par l'application d'un cataplasme émollient de farine de lin. Lorsque le pus est formé, ce dont on s'aperçoit à l'élasticité du gonflement, on lui donne issue par un coup de lancette, puis on se borne à tenir la plaie propre en le nettoyant avec de l'eau tiède.

§ 2.—FRACTURES DES PATTES.

Ces fractures reprennent facilement en approchant le bout des os ensemble dans leur propre position. On met ensuite des éclisses de bois avec un bandage que l'on aura soin de ne point serrer, afin de ne pas empêcher la circulation. On laissera ce bandage pendant trois semaines.

§ 3.—AMPUTATION DE LA QUEUE.

Elle a pour effet de débarrasser les animaux d'un appendice inutile, qui se charge d'excréments, et ne donne qu'une laine très inférieure. Elle se pratique ordinairement chez les agneaux âgés de quinze jours ou trois semaines. L'amputation doit être faite de manière à ce qu'il reste un tronçon de queue tout juste assez long pour recouvrir la vulve chez les femelles, et l'anus chez les mâles.

CHAPITRE VII.

MALADIES DE LA PEAU.

---

§ 1.—LE TIQUE ET LE POU DE MOUTON.

Le tique du mouton connu généralement sous le nom de pou de mouton est trop bien connu pour nécessiter une description. Je donnerai seulement une description du pou de mouton qui généralement n'est pas connu. Il est petit, sa tête est rouge et le corps d'un jaune pâle. On le trouve chaque côté du cou, en dedans des cuisses et des jambes de devant du mouton, où il cause beaucoup d'irritation.

Symptôme.—Le mouton ne cherche qu'à se frotter.

Traitement.—Dans une grande cuve, on met quatre livres de tabac, on ajoute ensuite une livre de soufre à ce liquide, que l'on brasse et que l'on garde à une température de cent vingt degrés, de manière que l'on puisse endurer le bras. Alors on plonge le mouton environ trois minutes, ayant soin de lui tenir la tête en dehors de l'eau. Pendant que le mouton est debout dans la cuve, on presse la laine pour en faire sortir le liquide. On met ensuite le mouton dans un lieu chaud, si c'est en hiver. Ce remède est applicable dans toutes les saisons, pourvu que l'on soit prudent dans son application.

2. — GALE.

Cette maladie est une des plus graves parmi celles dont le mouton peut être atteint, lorsqu'elle a pris une certaine extension dans le troupeau. Elle est éminemment contagiense. Il est très important, pour ce motif, d'en saisir la première apparition et d'y remédier. . Elle débute en général d'une manière restreinte, sur quelques places de la peau d'un ou plusieurs animaux. Son premier symptôme apparent est la démangeaison. Le berger ne saurait donc être trop attentif aux individus du troupeau qui se tirent la laine. Les causes les plus ordinaires de la gale, sont l'insuffisance de l'alimentation et la malpropreté, qui affaiblissent la constitution des animaux. A mesure que la maladie fait des progrès, le mouton se frotte et se gratte, se mange et se tire la laine avec la bouche

Le berger devra faire attention aux endroits où le mouton s'est frotté et a arraché la laine. S'il y a gale, la peau sera d'abord blanche, plus épaisse qu'ailleurs, mouillée et couverte de taches jaunes. Plus tard, ces parties sont couvertes de gale et la laine tombe ou tient peu. Si une mèche de cette laine est mise sur une feuille de papier, on verra avec une loupe les mites se traîner. Si la maladie est négligée, les endroits galeux s'agrandissent et augmentent en nombre, la laine est toute mêlée et tombe par paquets. Le mouton se frotte jusqu'à ce qu'il fasse saigner les gales. Alors il maigrit promptement et devient très laid.

Traitement.—Tondre les moutons et les baigner dans la composition citée précédemment pour les poux de moutons ; on enlève les croûtes en nettoyant à fond la peau, puis on frotte la partie malade avec des feuilles de tabac.

CHAPITRE VIII.

MALADIES CHEZ LES AGNEAUX.

Les agneaux sont souvent les victimes de maladies qui semblent les affecter plus gravement que les moutons. Il faut un traitement particulier ; les plus dangeureuses sont celles qui sont causées par les organes digestifs, et principalement parmi celles-ci, sont:

§ 1.—LA DIARRHÉE.

La diarrhée chez les agneaux qui ne sont point sevrés est généralement connue sous le nom de *White Scours*; c'est comme un liquide blanchâtre qu'ils envoient, et qui est tout simplement le lait qui n'est pas digéré, et qui passe par les boyaux. Ceci est dû au changement du lait de la mère qui n'est pas coagulé dans l'estomac de l'agneau et qui demeure comme un agent irritant et fait mal fonctionner les boyaux par lesquels passe le lait, à mesure qu'il l'avale. Ceci est aussi souvent dû à la nourriture que la mère prend, alors il faut changer; on lui donnera de l'avoine moulue mêlée avec du son. On donnera à l'agneau, une fois par jour jusqu'à ce qu'il soit bien, une cuillère à thé d'huile d'olive et cinq gouttes d'essence de gingembre. Lorsque la cause est due à la faiblesse de l'agneau, on doit lui donner soir et matin deux cuillères à thé de préparations cordiales, recommandées plus loin.

§ 2.—COLIQUES CONVULSIVES.

Elles produisent des douleurs atroces, l'agneau se jette à terre, fait des efforts et demeure les yeux fixes, comme s'il était en convulsion.

Causes.—Constipation, indigestion.

Traitement.—Faire prendre à l'agneau un dragme de teinture de rhubarbe, un dragme de carbonate de soude, quatre cuillerées d'eau chaude sucrée avec de la melasse. Après que les convulsions sont passées, on lui fait prendre une cuillère à table d'huile d'olive.

§ 3.—CONSTIPATION.

Causes.—Manque de nourriture laxative.

Traitement.—Une cuillère à thé d'huile de castor, dose répétée si c'est nécessaire.

§ 4.—MAL DE PATTES.

J'ai perdu un grand nombre de petits agneaux par suite de cette maladie, dont je suis parvenu à constater les symptômes ces années dernières, à ma grande satisfaction.

D'après les symptômes, les cultivateurs appellent cette maladie *mal de pattes;* ils disent que ce sont des chenilles que les agneaux ont dans le canal interdigital, ou entre les ergots; ils ôtent alors une petite bourse de laine que tous les moutons ont

entre les ergots, et le lendemain ils les trouvent morts.—Erreur fatale.

Voici les symptômes de cette maladie qui fait tant de ravages chez les agneaux de deux à six semaines. L'agneau devient faible sur ses jambes, il a le cou cassé en avant des épaules, il ne peut plus téter, il marche en trébuchant, change souvent de place pour se coucher et meurt ordinairement au bout de trois jours. En examinant l'estomac d'un agneau qui meurt ainsi vous trouverez une boule de laine de la grosseur d'un marbre logée dans la partie basse de l'estomac et qui, ne pouvant passer, arrête le passage de toute nourriture. Cette laine, l'agneau la prend dans sa bouche et l'avale petit à petit lorsqu'il cherche pour téter.

Traitement.—Donnez à l'agneau immédiatement trois cuillerées d'huile de castor qui généralement suffiront. Vous donnerez, immédiatement après, des injections de savonnure chaude.

Si le cas est désespéré, donnez trois doses par jour.

Moyen préservatif.—Aussitôt que l'agneau est né, faites tondre la laine du pis de la mère et celle qui se trouve autour.

§ 5.—PARALYSIE.

Les agneaux sont aussi atteints quelquefois de paralysie. Voir pour les détails concernant cette affection le paragraphe que nous avons donné plus haut sous ce titre.

CHAPITRE IX.

EXPÉRIENCE. — CORDIAUX. — REGISTRE

---

§ 1.—UNE EXPÉRIENCE.

Voici une expérience faite avec le traitement suivant, en juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq. Ayant trouvé une de mes brebis nourrices de la race shropshire, dans le champ, considérablement affaiblie et amaigrie, ne pouvant se tenir debout, et sur le point de mourir, je la fis transporter du champ à la bergerie, à trois milles de distance, avec son petit. Elle avait le nez bouché et le cerveau tellement embarrassé que l'on aurait dit qu'elle allait étouffer. Voici quel traitement je lui fis subir. Je lui fis avaler trois demiards de

tisane de graine de lin. Une demi-heure après, je lui vidai dans les oreilles trois demiards de saumure de lard tiédie. Le lendemain je répétai la même chose. Une demi-heure après, elle était debout, et elle essaya de manger un peu de foin. Je lui donnai alors pour nourriture un peu de son avec du gru et du foin, et comme breuvage, trois demiards de tisane de graine de lin, trois fois par jour. Au bout de trois jours, je lui donnai son agneau qu'elle a continué de nourrir. Au bout de huit jours, je l'ai envoyée au champ. En septembre, j'ai vendu l'agneau dix piastres, et la mère est restée en parfaite santé.

§ 2.—PRÉPARATION CORDIALE.

Une once de craie préparée, quatre dragmes de cachou, deux onces de gingembre, une demi-once d'opium. Mêlez dans une pinte d'eau de *peppermint ou menthe poivrée* et embouteillez.

§ 3.—STIMULANT POUR LES AGNEAUX FAIBLES.

Gentiane....................	1 oz.	Écrasez le tout.
Carvi (*Caraway*)............	" "	
Columbo	½ "	
Gingembre....................	" "	

Infusez dans une pinte d'eau bouillante et coulez le tout après qu'il est refroidi. Donnez deux fois par jour à l'agneau une cueillèrée à thé dans une égale quantité de gruau.

§ 4.—REGISTRE MATRICULE.

On trouvera sur l'autre côté de la feuille un tableau *Registre Matricule* qui peut être tenu avec avantage par tous ceux qui désirent se rendre un compte exact de leur troupeau de moutons.

Dans la cinquième colonne " l'agneau à la naissance," la lettre *p* indique *pas*, la lettre *m* indique *mort*.

Quant à la colonne des *remarques*, elle peut être laissée d'une largeur suffisante, pour au besoin y mettre les notes suivantes, en ce qui concerne chaque mouton : Devant mourir à la bergerie ; à vendre ; très bon reproducteur ; pas à vendre ; pour vendre ou engraisser, à renouveler, à vendre, etc.

REGISTRE MATRICULE.

No.	Age.	Taille.	Forme.	L'agneau à la naissance.	Qualité pour engendrer.	Poids de la toison.	Qualité de la laine.	Laine sous le ventre.	Laine à la tête.	Laine sur les pattes.	Ondulations.	Constitution.	Saillie.	Naissance.	Remarques.
1	3	1	1	1	1	7	1	1	1	1	1	1	15 déc. par No 7.......	13 mai, un agneau.	
2	2	1	2	3	2	5	2	2	2	3	2	1	20 déc. par No.........	22 " deux agnelles.	
3	2	1	1		1	9	1	1	1	1	1	1	Bélier cotswold.........	....	
4	1	1	1	p	1	8	1	1	1	1	1	1	....	.... (une agnelle	
5	8	1	1	1	1	7	1	1	1	1	1	1	25 déc. par No 3.......	26 mai, un agneau.	
6	2	3	3	m	1	6	1	2	3	2	2	3	21 déc. par No 3.......	16 mai, un agneau.	
7	4	1	1		1	10	1	1	1	1	1	1	Bélier cotwold..........	....	

TABLE DES GRAVURES.

TABLE DES MATIERES

